

Rapport final PLAN CLIMAT – AIR – ENERGIE TERRITORIAL 2020-2026

De la Communauté de Communes du
Vienne et Gartempe



PREAMBULE

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CADRAGE p. 4

LA CONCERTATION p. 13

PARTIE I : SYNTHESE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL p. 17

PARTIE II : EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE p. 34

PARTIE III : ELABORATION DE LA STRATEGIE p. 47

Pourquoi une stratégie territoriale ? p. 48

Niveau d'ambition et trajectoires p. 50

Les axes stratégiques p. 51

PARTIE IV : ELABORATION DU PROGRAMME D'ACTIONS p. 57

Le programme d'actions consolidé p. 59

Trajectoires obtenues p. 64

L'évolution de la qualité de l'air p. 72

PARTIE V : DETAIL DU PROGRAMME D'ACTIONS p. 75

PARTIE VI : SUIVI & EVALUATION p. 83

PARTIE VII : CONCLUSION p. 96

Les intercommunalités : piliers de la transition énergétique

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) adoptée en 2015 a posé un cadre d'action sur les engagements internationaux et européens de la France en matière de climat. Elle a positionné les collectivités de manière générale, et les intercommunalités en particulier, au premier rang de l'action dans les territoires et les nomme **coordinateurs de la transition énergétique**.

Les intercommunalités voient ainsi leur rôle renforcé dans l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'analyse de la vulnérabilité du territoire et l'adaptation au changement climatique. A cela s'ajoutent également, la réduction des émissions des Gaz à Effet de Serre (GES), la maîtrise de la demande en énergie et la lutte contre la précarité énergétique, le développement des énergies renouvelables et, enfin, le suivi et l'évaluation des actions mises en place.

Les intercommunalités se voient aussi attribuer de nouvelles missions en matière de séquestration carbone, de développement de réseaux de chaleur, de réduction des émissions de polluants ...

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CADRAGE

Le réchauffement climatique, une réalité vécue mobilisatrice

La réalité du défi climatique ne fait aujourd'hui plus aucun doute : elle est désormais très richement documentée et a été reconnue internationalement – à l'occasion notamment de la COP21 de Paris en 2015.

À l'échelle globale, des records de chaleur sont battus chaque année. Le département de la Vienne subit également ces tristes records ce qui provoquent depuis plusieurs années des sécheresses continues. Ces épisodes, qui se reproduisent de plus en plus, illustrent la publication du dernier rapport du GIEC. Bien que sans surprise, ses conclusions ne peuvent que nous alarmer quant à l'avenir à court terme de notre planète. Dans un document de 400 pages, des experts alertent sur le fait que le monde devra engager des transformations "rapides" et "sans précédent", **s'il veut limiter le réchauffement climatique à 1,5°C.**

Avant cela et d'autant plus désormais, le changement climatique et ses conséquences sur notre quotidien ne sont plus l'obsession de quelques-uns mais bien une préoccupation qui nous interpelle tous au moment d'utiliser notre voiture, de remonter le thermostat de notre chauffage, d'utiliser l'eau, de faire nos courses ... la question revient chez beaucoup d'entre nous : *« Que puis-je faire à mon échelle ? Que pouvons-nous faire collectivement ? Comment y parvenir sans opposer fin du monde et fin de mois ? Comment assurer une transition écologique socialement acceptable ? »*

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CADRAGE

La transition écologique : un impératif et une opportunité

Les pouvoirs publics : Etat et collectivités ont un rôle majeur pour impulser un changement réel de nos comportements et accompagner les citoyens.

Mais au-delà de l'injonction d'agir en faveur de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique, **la transition énergétique et écologique sont de véritables opportunités pour les territoires**. Elles sont en effet synonymes de développement de l'activité locale et de l'emploi, d'autosuffisance énergétique, de préservation des espaces naturels ou encore d'effets bénéfiques sur notre santé grâce notamment à une amélioration de la qualité de l'air.

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes de Vienne et Gartempe est engagée dans une démarche de développement durable, construite et solide qu'il convient de conforter, de renforcer et de réorienter le cas échéant.

L'urgence nous contraint aujourd'hui à inscrire notre territoire dans les transitions économiques, écologiques et sociétales. Cette démarche ambitieuse devra s'appuyer sur celles et ceux qui vivent et font vivre ce territoire à travers des objectifs réalistes et soutenables.

La réalisation du **Plan Climat Air Energie Territorial** (PCAET) jusqu'à 2026 nous permet d'interroger nos pratiques et de fixer des ambitions fortes pour tous (entreprises, associations, citoyens, collectivités etc.) : **nous sommes ainsi tous des contributeurs**.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CADRAGE

Un objectif « bas carbone » multiscalaire

La communauté de communes porte une démarche collaborative fondée sur le diagnostic de notre situation, de nos potentiels de développement et une ambition forte : réduire notre charge carbone à horizon 2030 et nous engager fortement pour limiter les Gaz à Effet de Serre (GES), notre objectif « bas carbone » s'inscrit dans les objectifs nationaux et européens avec en ligne de mire la neutralité à 2050.

En effet, la modération du changement climatique passe impérativement et prioritairement par la réduction des GES.

Enfin, le Plan Climat engage notre territoire dans un cadre d'actions contributrices sur les 5 grands thèmes suivants :

- La maîtrise des consommations énergétiques ;
- La production d'énergie à partir des ressources renouvelables et mobilisables localement ;
- La réduction des gaz à effet de serre ;
- La qualité de l'air
- L'adaptation au changement climatique.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CADRAGE

Un programme d'actions stratégique et opérationnel :

Ainsi, plus de 40 actions ont été définies avec les acteurs du territoire pour nous engager massivement :

- vers la séquestration carbone ,
- la préservation des ressources naturelles (zones humides, espaces boisés, ressource en eau) ,
- la sobriété énergétique ,
- l'adaptation au changement climatique de nos activités agricoles ,
- le développement de pôles multimodaux ,
- réduire la dépendance aux énergies fossiles
- l'isolation performante de nos bâtiments et logements ,
- la production d'ENR au sein d'une stratégie qui préserve la haute valeur écologique et paysagère de notre territoire .

A travers ce premier Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la communauté de communes du Vienne et Gartempe se dote ainsi d'un outil opérationnel pour **mettre en œuvre la transition énergétique et écologique localement**.

Forte d'une priorité tournée vers la réduction du carbone pour nos besoins énergétiques et ce notamment à travers une politique de maîtrise des consommations énergétiques, Vienne et Gartempe engage son territoire et ses habitants vers une trajectoire ambitieuse et mature pour relever ces défis.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CADRAGE

La mise en mouvement de 5 EPCI : démarche commune à l'échelle de la Vienne

L'élaboration de notre PCAET a fait partie d'une démarche conjointe avec 4 autres EPCI de la Vienne : le Pays du Loudunais, les Vallées du Clain, le Civraisien en Poitou et le Haut Poitou. Cette démarche commune a été portée et coordonnée par le Syndicat Energies Vienne. Cet accompagnement commun proposé par le Syndicat a permis par exemple de :

- Renforcer la **cohérence globale des territoires** à l'échelle de la Vienne
- Répondre conjointement à des **enjeux similaires aux territoires** et proposer des actions concrètes
- Réfléchir à des **« échanges » entre territoires urbains, péri-urbains et ruraux** et initier ainsi des premières pistes de contrats de réciprocité

Bien que certains enjeux d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique soient similaires à d'autres territoires du département, **nous avons pris soin d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial répondant avant tout aux enjeux spécifiques de notre territoire.**



*Séminaire de travail à la
maille départementale
coordonné par le Syndicat
Energies Vienne*

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CADRAGE

Un territoire déjà engagé en faveur de la transition écologique et énergétique

Que ce soient les acteurs du territoire ou les collectivités, le territoire de Vienne et Gartempe n'a pas attendu le PCAET pour se mettre en mouvement en faveur de la transition écologique.

L'engagement fort en faveur de la rénovation du parc privé (avec un partenariat avec l'Espace Info Energie et des aides financières à destination des particuliers) et du parc public, l'adoption récente d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal ambitieux en terme de préservation des terres agricoles et espaces naturels et le développement d'énergies renouvelables, ne sont que quelques unes des démarches d'ores-et-déjà portées par la communauté de communes.

Néanmoins, la démarche du PCAET va permettre de consolider l'ensemble de ces actions, de leur fixer un cadre réglementaire et de renforcer la démarche initiée en **couvrant l'ensemble des enjeux du dérèglement climatique** auquel est confronté le territoire, par des actions concrètes.

De plus, le plan climat étant un **projet de territoire partagé et concerté**, il va permettre de réunir autour de la transition écologique l'ensemble des acteurs du territoire déjà engagés ou souhaitant l'être. Ça sera ainsi l'occasion pour le territoire de s'appuyer sur les forces vives en présence, et il y en a, et de créer ainsi des synergies locales pour accélérer la transition que le territoire ambitionne.

Le développement territorial de Vienne et Gartempe vu sous le prisme de la transition écologique est réel et en mouvement, le PCAET en est l'opportunité concrète dont le territoire a souhaité se saisir.

OBJECTIFS DU PCAET

Démarche de planification **à la fois stratégique et opérationnelle**, le PCAET est révisé tous les 6 ans. Il se compose d'un diagnostic, d'une stratégie territoriale et d'un programme d'actions ayant pour objectifs de :

- Réduire les **consommations d'énergie** du territoire

-20% de consommation d'énergie en 2030 (par rapport à 2012) visé par la LTECV au plan national

- Développer les **énergies renouvelables** (EnR)

23% d'EnR de la consommation finale d'énergie en 2020 visé par la LTECV au plan national

- Diminuer les émissions de **Gaz à Effet de Serre** (GES)

70% des actions de réduction des émissions de GES se décideront et seront réalisées au niveau local (PNUE)

- Améliorer la **qualité de l'air**

68 à 97 milliards d'euros par an comme coût de la pollution atmosphérique en France (Sénat)

- **Adapter** le territoire aux changements climatiques

La température moyenne a déjà augmenté de +1°C en France en un siècle (Météo-France)

ARTICULATION AVEC LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Le Plan Climat Air Energie Territorial est la déclinaison réglementaire locale de l'engagement de la France contre le dérèglement climatique et inscrit dans la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte.

L'articulation du PCAET est nécessaire avec les différents documents de planification que les territoires régionaux, inter-territoriaux et intercommunaux, puisque ces documents auront un ou des impacts sur les enjeux énergie-climat.

Ainsi, à l'échelle de Vienne et Gartempe, le PLUi récemment adopté doit être compatible avec le SCoT Sud Vienne et prendre en compte les orientations du PCAET, qui lui-même doit aussi prendre en compte le SCoT.

De plus le PCAET devra être compatible avec le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, en cours d'élaboration sur la Nouvelle Aquitaine.

Indirectement le PCAET devra également répondre localement aux objectifs fixés par le Plan de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA), et améliorer ainsi la qualité de l'air du territoire.

Les autres programmes en cours sur le territoire traitant d'enjeux communs au PCAET comme le projet de territoire, les OPAH, etc. devront également s'articuler en bonne intelligence avec les ambitions du PCAET.

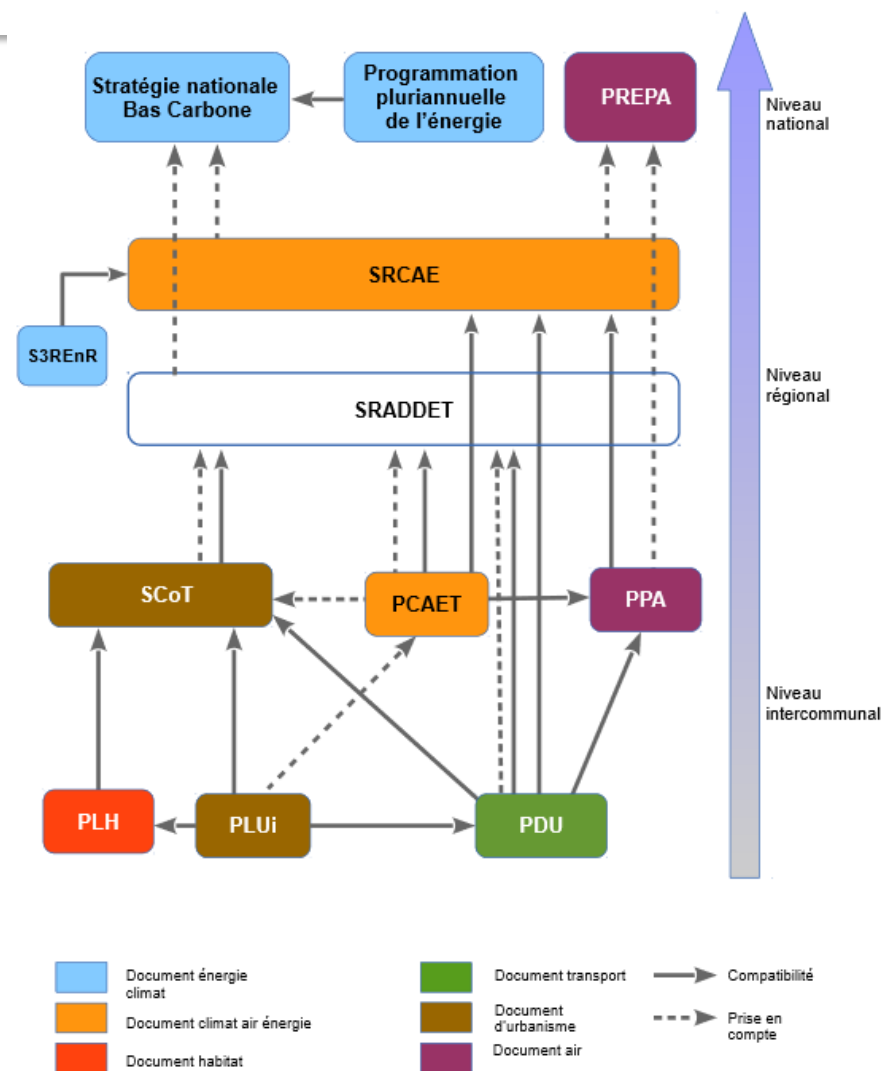
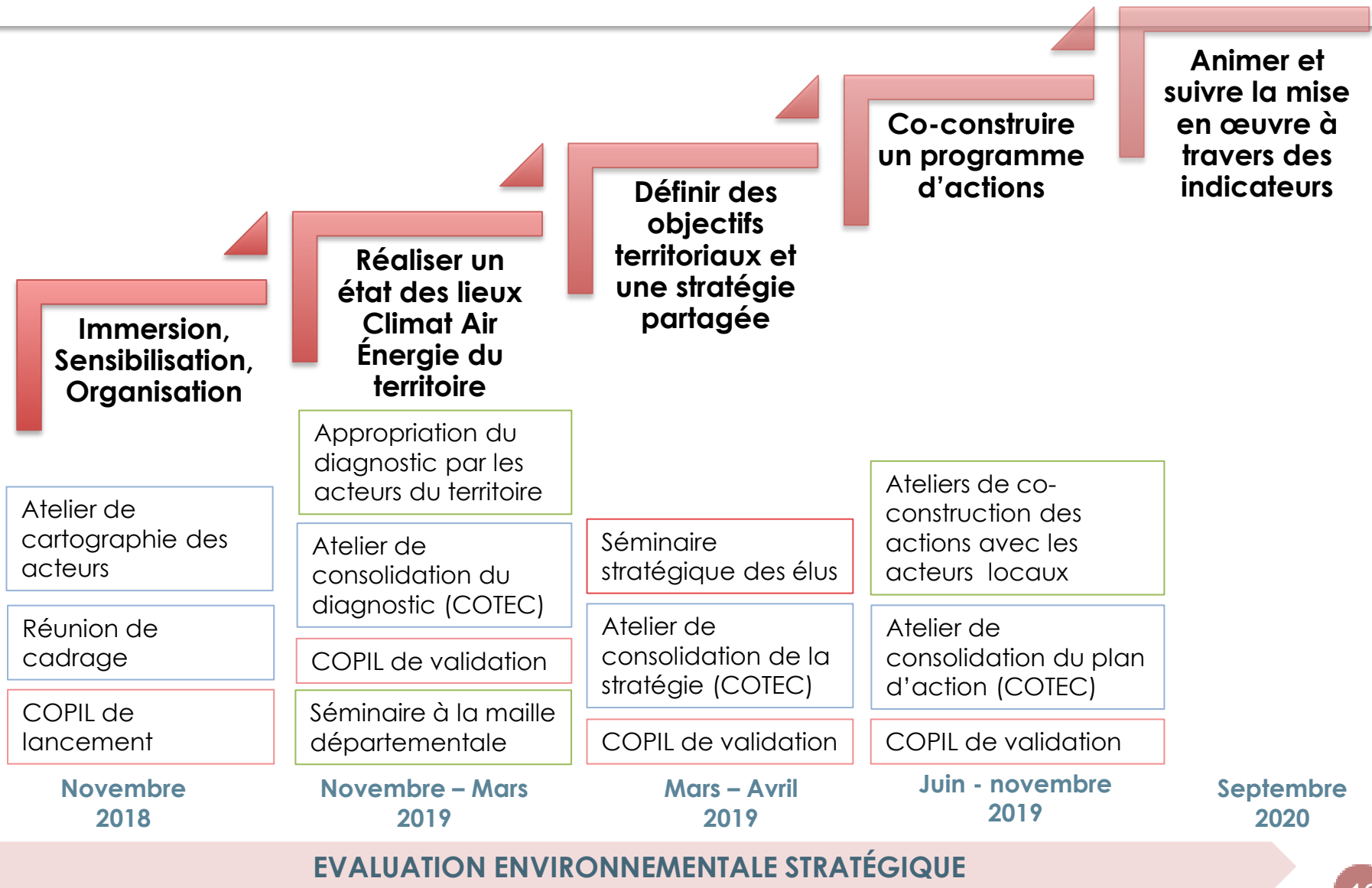


Schéma de l'articulation entre les différents documents de planification ayant un impact sur les enjeux énergie-climat, Cerema - 2017

PLANNING DE LA DEMARCHE

ETAPES-CLÉS



LA CONCERTATION

PCAET de la Communauté de
Communes de Vienne et Gartempe



METHODOLOGIE DE LA CONCERTATION

Avoir des temps longs de mobilisation et cibler les acteurs selon les axes travaillés

- Intégrer la disparité du territoire : travail différencié avec les acteurs ruraux et urbains
- Intégrer les différentes problématiques selon la situation des participants (accès aux transports en commun, capacité à rénover, potentiel EnR existant...)

Favoriser la proximité pour mobiliser

- Varier les lieux de concertation, les créneaux et horaires
- Permettre de travailler en petits groupes pour faciliter les échanges

Mettre en commun pour partager

- Maintenir une démarche commune aux 5 EPCI avec des temps de mises en cohérence et de partages
- Réfléchir à des échanges entre territoires

ETAPES DE LA CONCERTATION

Etape 1 : Elaboration de la stratégie

- L'élaboration de la stratégie climat air énergie a permis de **réunir les élus communaux et communautaires de Vienne et Gartempe pour un exercice de prospective territoriale.**
- Le **séminaire d'élus** a été un temps politique important pour se projeter dans le futur et imaginer le territoire souhaité de Vienne et Gartempe en 2050 en termes maîtrise de l'énergie, de mobilité, d'agriculture ou encore de production d'énergies renouvelables.
- Les contributions des élus ont permis de **définir la stratégie du PCAET de Vienne et Gartempe** et de dessiner les évolutions énergétiques et climatiques

Atelier Agriculture

Votre niveau d'ambition

Tendanciel	
Légerement ambitieux	
Volontariste	
Ambitieux	X
Très ambitieux	

10% co2 51%

2050 : +11%

→ Amélioration des performances des moteurs des engins agricoles

2050 : -14%

→ Amélioration des moteurs, meilleure régulation des semailles

Objectifs stratégiques

Justification

Vigilance

Vote

Redimensionner le matériel agricole afin d'en améliorer la gestion. Possibilité de réajustement du foncier disponible sur les exploitations.

Modernisation du matériel agricole, optimisation du foncier (100 ans 2050).

Optimiser l'usage des terres agricoles, éviter l'étalement urbain, préserver les paysages.

Atelier Bâtiments

Votre niveau d'ambition

Tendanciel	
Légerement ambitieux	
Volontariste	
Ambitieux	X
Très ambitieux	

37% co2 15%

2050 : -4%

→ 25% des logements rénovés au niveau BBC (pour 100 logs/an pendant 15 ans)

2050 : -7%

→ 20% de parc rénové au niveau BBC d'ici 2050

2050 : -28%

→ 75% des logements rénovés au niveau BBC (pour 240 logs/an pendant 15 ans)

2050 : -44%

→ 85% des bâtiments rénovés au niveau BBC

Objectifs stratégiques

Justification

Vigilance

Vote

Accompagner les habitants à la rénovation énergétique (aide technique et aide financière).

Soutien de l'usage des consommations d'énergie du secteur du résidentiel.

Accompagner la rénovation énergétique, éviter les erreurs, assurer la qualité des travaux.

Lutter contre la précarité énergétique.

Soutien de l'usage des consommations d'énergie du secteur du résidentiel.

Accompagner la rénovation énergétique, éviter les erreurs, assurer la qualité des travaux.

Faciliter l'intervention des communes sur les logements libres (vacants) pour permettre leur réhabilitation.

Adoption des logements vacants.

Assurer la qualité des travaux, éviter les erreurs, assurer la qualité des travaux.

Permettre aux collectivités d'obliger la rénovation énergétique des logements inadéquats auprès des propriétaires bailleurs.

Actions ciblées pour les propriétaires bailleurs.

Assurer la qualité des travaux, éviter les erreurs, assurer la qualité des travaux.

Encourager la mise en œuvre d'installation d'équipement de chauffage collectif.

Chauffage collectif plus performant que les chauffages individuels.

Assurer la qualité des travaux, éviter les erreurs, assurer la qualité des travaux.

Mener une campagne de communication/sensibilisation ciblée sur les bonnes pratiques de maîtrise de l'énergie.

Aider la fonction de public (pvt, habitants, usage pour public). Faire connaître les performances des communes.

Assurer la qualité des travaux, éviter les erreurs, assurer la qualité des travaux.

Supports travaillés lors du Séminaire d'élus pour l'élaboration de la stratégie climat-air-énergie

Etape 2 : Co-construction du programme d'action

- Le programme d'actions vient rendre concrets et opérationnels les objectifs stratégiques.
- Le programme d'action s'est construit en **concertation avec les acteurs du territoire**. Deux ateliers de concertation ont eu lieu pour obtenir des solutions locales sur les grands thèmes du :
 - Des **bâtiments écologiques et économes en énergie**, et de la **mobilité durable adaptée au territoire** (atelier animé le 12/06/2019 à Montmorillon)
 - **Développement des Energies Renouvelables** et de la **préservation des espaces naturels / environnement et milieux agricoles** (atelier animé le 17/06/2019 à Lussac-les-Châteaux)



CONCLUSION DE LA CONCERTATION

En nombre

- Au total ce sont **plus de 60 participants** qui se sont mobilisés lors des 2 soirées de concertation proposées
- **Une quinzaine de structures** (associations, entreprises, exploitants agricoles, institutionnels, agences...) ont été représentées.
- Les services techniques de la communauté de communes ont été mobilisés.
- Les communes ont participé également à la concertation.

Finalité

- Pour son premier PCAET, la communauté de communes a su mobiliser un panel varié d'acteurs opérationnels, s'assurant ainsi que son PCAET sera porté de façon partagée sur le territoire.
- La participation importante aux temps de concertation témoigne également d'une **volonté des acteurs du territoire à s'impliquer en faveur de la transition écologique.**

ELÉMENTS DE SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

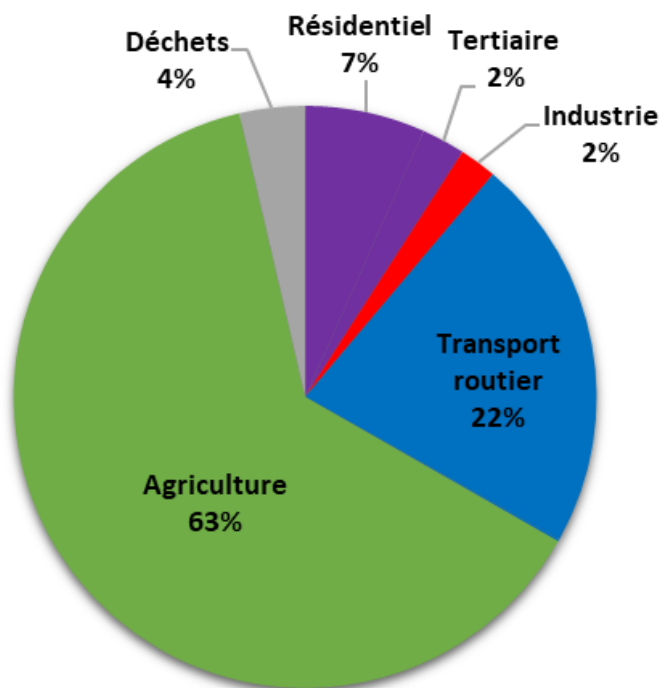
PCAET de la Communauté de
Communes de Vienne et Gartempe



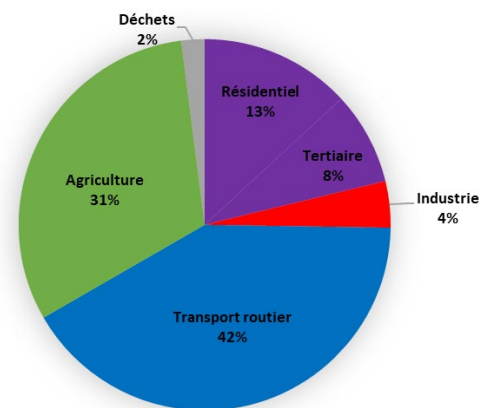
EMISSION DE GES

Le territoire de la Communauté de communes de Vienne et Gartempe émet annuellement **671 542** téqCO₂ de gaz à effet de serre. Soit près de **16,9 téqCO₂ par habitant**

Répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur d'activité de la CCVG



L'**agriculture** et le **transport routier** sont les deux postes les plus émetteurs de GES sur le territoire de la CC de Vienne et Gartempe
→ responsables de **85% des émissions territoriales**.



Répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur d'activité de la Vienne

(8,7téqCO₂/hab pour la Vienne)

ENJEUX ECONOMIQUES : LA FACTURE ENERGETIQUE

De quoi parle-t-on ?

Dans le cadre de cette étude a été estimé la facture énergétique du Vienne et Gartempe à partir des consommations d'énergie par type de secteur (résidentiel, tertiaire, agriculture, industrie et transport) et des productions d'énergie par vecteur (chaleur, électricité...).

Les consommations énergétiques du territoires représentent **103 M€** de dépenses annuelles

36 M€

De production
d'énergie
locale

35% de l'énergie
consommée sur le
territoire est produite
localement ce qui
permet de « conserver »
sur le territoire **36
millions d'euros annuels**



67 M€

De consommation
d'énergie importée

65% de l'énergie
consommée sur le
territoire est importée,
ce sont donc au
total **67 M€/an** qui
sortent du territoire
(chiffres 2016).

ENJEUX ECONOMIQUES : LA FACTURE ENERGETIQUE

De quoi parle-t-on ?

Une **balance commerciale** énergétique est établie à partir de la comptabilisation des consommations énergétiques importées et des productions locales d'énergie renouvelable

Au titre des enjeux environnementaux, la facture énergétique est un puissant instrument de mobilisation des élus et des habitants :

~2 592 €

Soit la facture énergétique annuelle par habitant de la CCVG.



9 %

C'est ce que représentent les dépenses énergétiques annuelles dans le PIB local.



31 millions d'euros

C'est l'économie annuelle que générerait une réduction de 30% des consommations énergétiques.



~906 €

La création de richesse annuelle par habitant grâce à la production énergétique renouvelable actuelle.



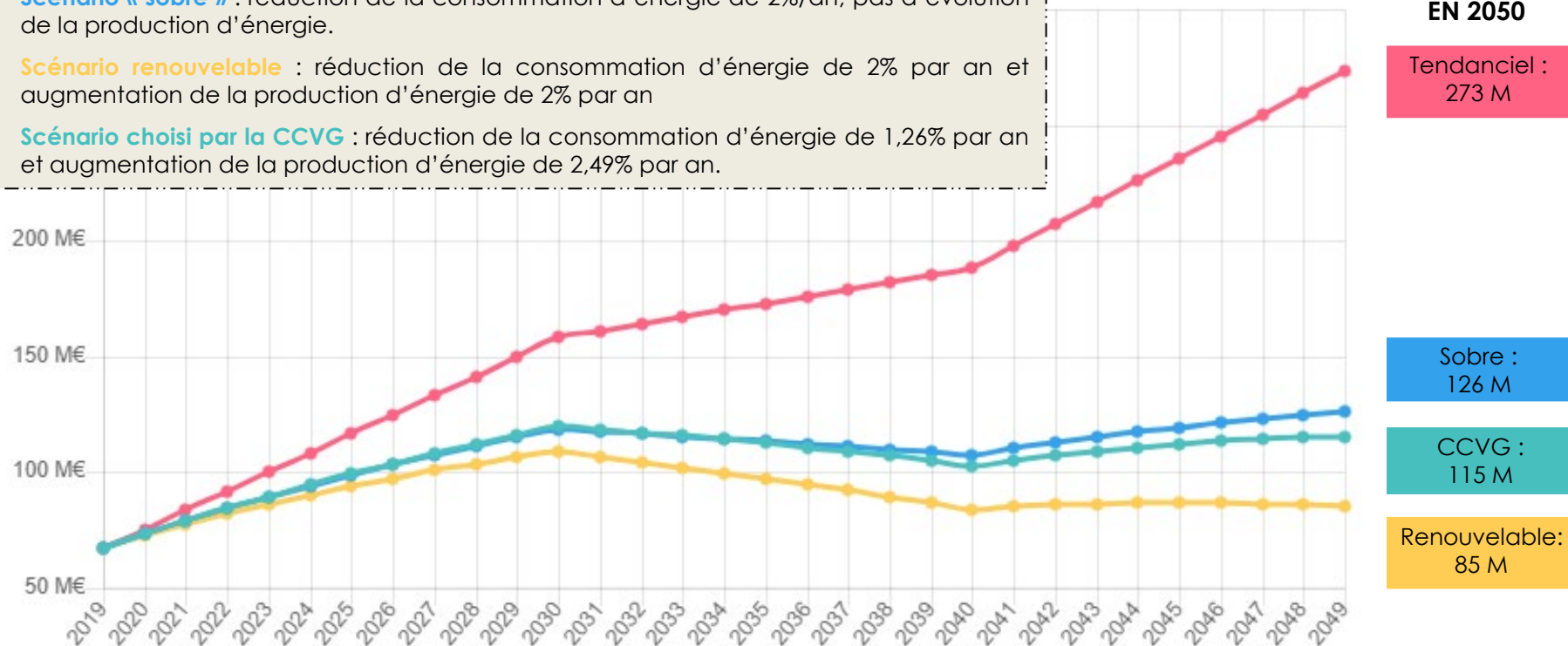
COUT DE L'INACTION

Scénario tendanciel : pas d'évolution de la consommation et de la production d'énergie.

Scénario « sobre » : réduction de la consommation d'énergie de 2%/an, pas d'évolution de la production d'énergie.

Scénario renouvelable : réduction de la consommation d'énergie de 2% par an et augmentation de la production d'énergie de 2% par an

Scénario choisi par la CCVG : réduction de la consommation d'énergie de 1,26% par an et augmentation de la production d'énergie de 2,49% par an.



Sans actions mises en œuvre, et sans accentuation des efforts engagés, le coût annuel pour le territoire augmentera de manière croissante. Le scénario choisi par Vienne et Gartempe **permettra « d'économiser » en 2050 plus de 158M €** sur la facture annuelle, par rapport au scénario tendanciel.

Le coût cumulé de l'inaction, c'est-à-dire le différentiel entre le scénario tendanciel et celui choisi par Vienne et Gartempe, est estimé, à horizon 2050 **à près de 2 milliards d'euros**.

COÛT DE L'INACTION

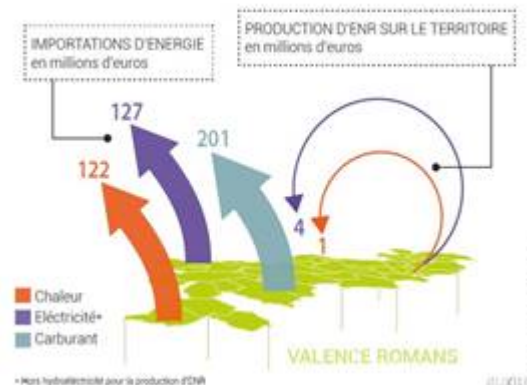
Précision sur le calcul du coût de l'inaction :

L'outil FacETe a été utilisé pour calculer la valeur économique engendrée par une politique de transition énergétique et écologique. Ce calcul n'est que partiel car l'outil FacETE ne prend en compte que l'évolution du coût de l'énergie.

Pour mesurer la valeur économique globale générée par la transition énergétique et écologique sur un territoire, il nous faudrait intégrer des données économiques comme la création d'emploi local dans les secteurs de maîtrise de l'énergie et de production d'énergie renouvelable, ou encore attribuer un coût financier à l'impact social que la transition écologique peut provoquer.

Malgré l'existence de l'outil TETE (Transition Ecologique – Territoire – Emploi) développé par le Réseau Action Climat et l'ADEME, nous n'avons pas les données suffisantes pour générer totalement la valeur économique créée sur le territoire.

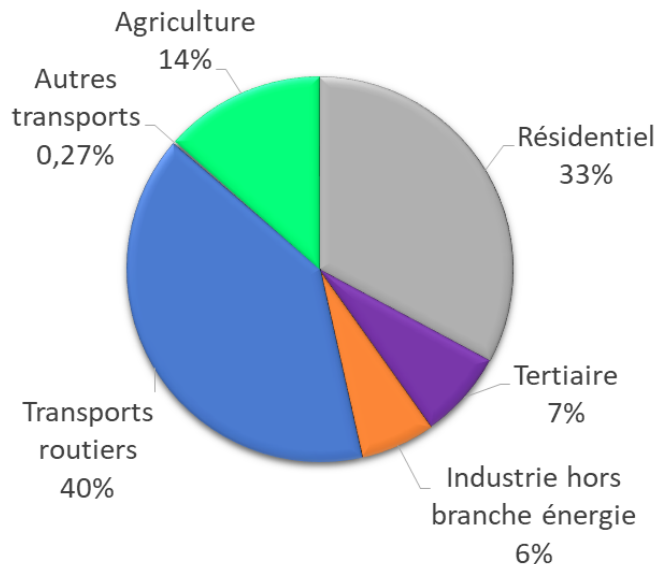
Lors de l'animation du PCAET, le territoire pourra progressivement réaliser le calcul en s'appuyant sur les différents indicateurs de suivi des actions du programme d'action.



CONSOMMATION D'ENERGIE

La consommation énergétique de la CC Vienne et Gartempe a été évaluée à **1150 GWh pour l'année 2016**, soit 28,95 MWh par habitant (27MWh/hab pour la Vienne et 29MWh/hab pour la NA)

Répartition des consommations par secteur

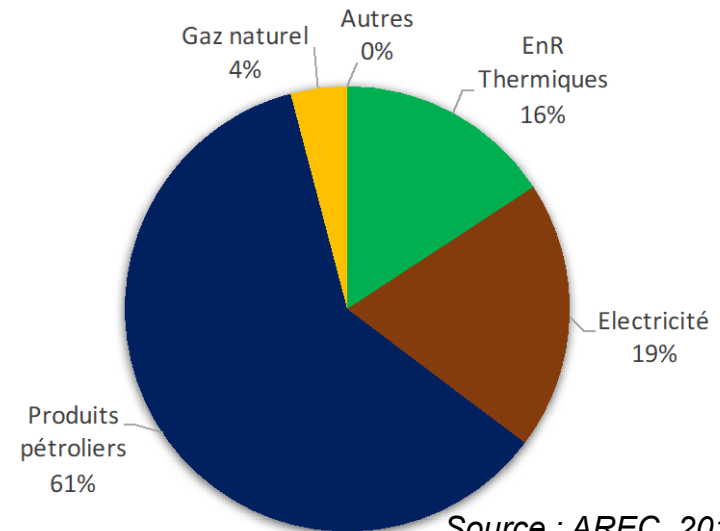


Source : AREC, 2018

En 2016, les **deux principaux secteurs consommateurs** sur le territoire étaient le **transport routier** (à 40%) et le **résidentiel** (à 33%).

61 % des consommations sont issus de la combustion de **produits pétroliers** suivis par la consommation d'**électricité** (à 19%) et les EnR thermiques (à 16%).

Répartition des consommations par type d'énergie



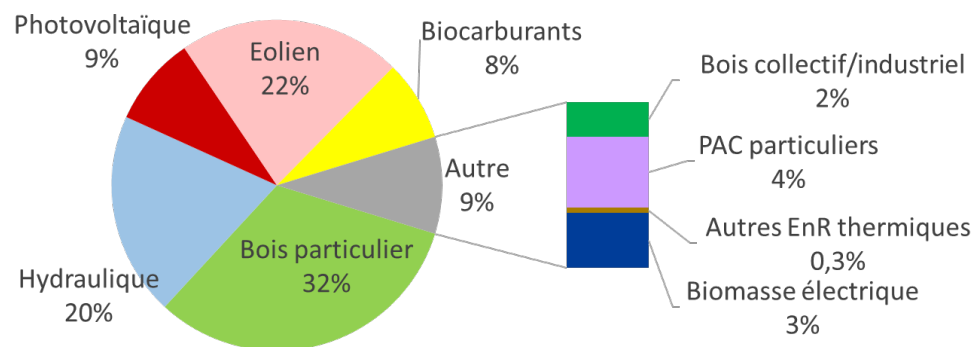
Source : AREC, 2018

PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (EnR)

La **production d'énergie renouvelable (EnR)** de la CC Vienne et Gartempe a été évaluée à :

400 GWh pour l'année 2016

soit 10 MWh par habitant.



AREC, 2016

La **production EnR** représente **35%** de la consommation actuelle totale du territoire.

- **99%** de la consommation d'électricité est **couverte par la production électrique renouvelable** du territoire ce qui signifie que le territoire est **autonome en électricité** principalement grâce à ces installations éoliennes, hydrauliques et photovoltaïques.
- **32%** de la consommation de chaleur du territoire **est potentiellement couverte par de la chaleur renouvelable locale** (si le bois était issu de filières locales)
- **7%** de la consommation liée au transport est potentiellement **couverte par du biocarburant** (cependant celui-ci n'est pas produit localement)

Remarque : la production d'électricité issue de la Centrale nucléaire de Civaux ne rentre pas les calculs car le nucléaire n'est pas considéré comme une énergie renouvelable.

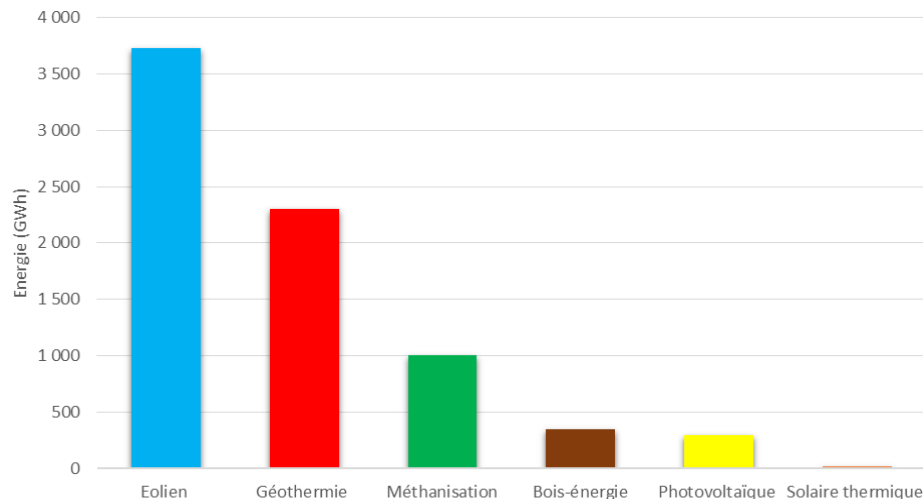
POTENTIEL EN ENERGIES RENOUVELABLES

De quoi parle-t-on ?

Une estimation du potentiel global de productions d'énergie renouvelable, sans rupture technologique ni évolution de la réglementation.

Le potentiel de production d'énergie renouvelable de la Communauté de communes Vienne et Gartempe a été évaluée à **7 689 GWh**.

Potentiel de production d'énergie renouvelable sur le territoire



Eolien : 3 732 GWh, 50% du potentiel

Géothermie : 2 298 GWh, 30% du potentiel

Biogaz : 1 007 GWh/an issus en majorité des déchets de cultures et cheptels

Bois énergie : 344 GWh/an issus des bois et forêts

Solaire photovoltaïque : 290 GWh/an (17%) – Toitures et parking

Solaire thermique : 18 GWh/an

Le potentiel permettrait largement de couvrir l'ensemble des consommations actuelles.

QUALITE DE L'AIR

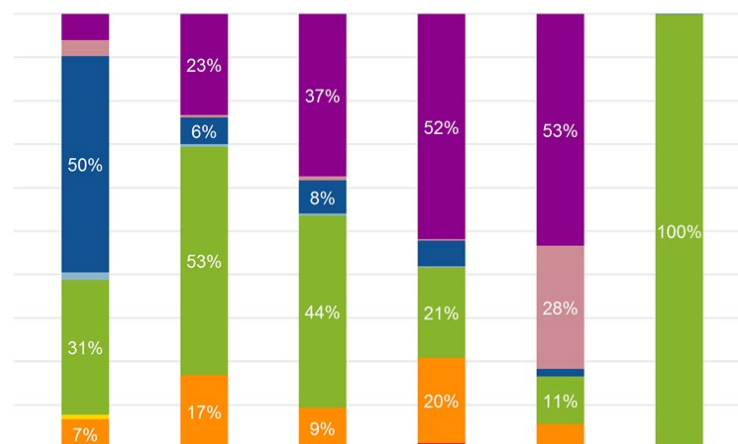
De quoi parle-t-on ?

Le diagnostic de qualité de l'air de la CC de Vienne et Gartempe dans le cadre du PCAET a été réalisé par **ATMO Nouvelle-Aquitaine** en mai 2018. Les principaux résultats, restitués sur les slides suivantes, sont extraits de **l'inventaire des émissions d'ATMO Nouvelle-Aquitaine pour l'année 2014**.

Chaque polluant présente un profil d'émissions différent. Il peut être émis par une source principale ou provenir de sources multiples. Ainsi :

- ◆ **Le NH₃ est exclusivement émis par l'agriculture ;**
- ◆ **Les NOx proviennent essentiellement du trafic routier ;**
- ◆ **Les COVNM sont émis en majorité par le secteur résidentiel**, suivi par l'agricole et l'industriel ;
- ◆ **Le SO₂ est émis en majorité par les secteurs résidentiel et tertiaire (chauffage au fioul) ;**
- ◆ Enfin, **les particules fines et en suspension** sont multi-sources et **sont originaires principalement du secteur agricole**, secondé par le résidentiel.

Répartition et émissions de polluants - en tonnes

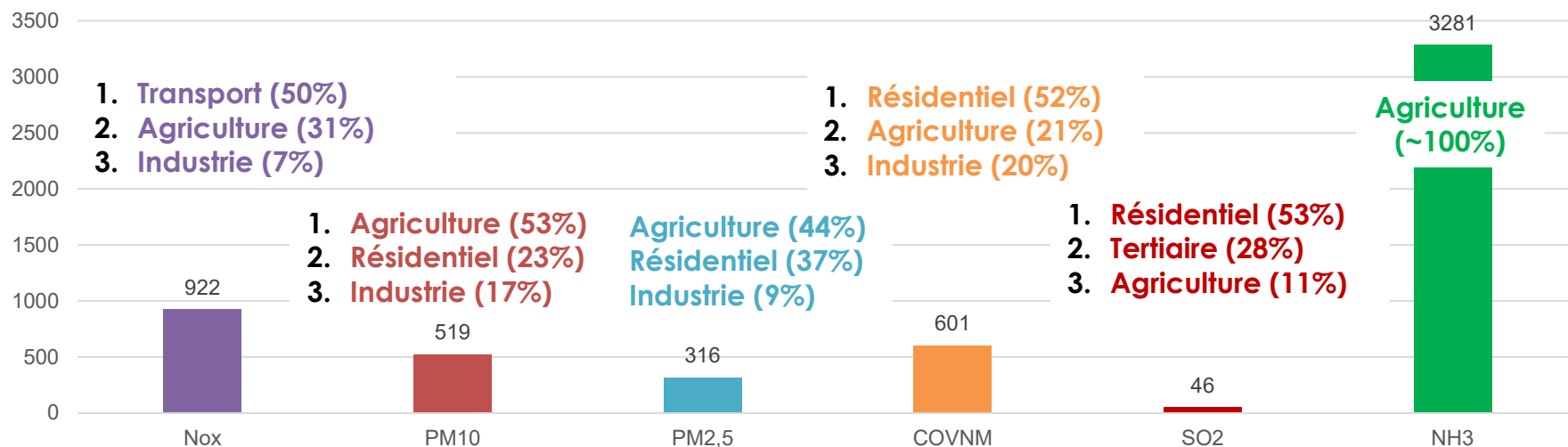


QUALITE DE L'AIR

Le territoire a émis en 2014 : **5 685 tonnes de polluants atmosphériques.**

La plupart des objectifs nationaux pour 2020 **ont été atteint en 2014** sauf pour l'ammoniac (NH3) et les oxydes d'azote (Nox). Des efforts sont à poursuivre à l'horizon 2030 pour l'ensemble des 6 polluants.

Emission des 6 polluants en 2014 sur Vienne et Gartempe



SEQUESTRATION CARBONE

De quoi parle-t-on ?

Le **stockage carbone**, aussi appelé « **séquestration du carbone** », correspond à la capacité des réservoirs naturels (forêts, haies, sols) à absorber le dioxyde de carbone (CO_2) présent dans l'air. En sens inverse, certains changements de nature des sols (transformation d'un hectare agricole en surface bétonnée par exemple) entraîne la libération de carbone dans l'atmosphère.

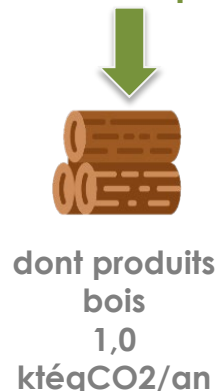
Le changement d'usage des sols est majoritairement responsable de l'émission de :

6,4 k. t. éq. CO_2 /an



Les espaces naturels de la CCVC (forêts, haies, etc.) permettent chaque année de stocker près de :

157 k. t. éq. CO_2 /an



ADEME, 2012

En net, 150,6 ktéq CO_2 sont stockées chaque année à l'échelle de la CCVG.

Au total, **22,4 % des émissions** de gaz à effet de serre du territoire sont captées par les sols et espaces naturels chaque année. Le stockage carbone est une composante primordiale pour engager le territoire vers la neutralité carbone.

VULNERABILITE CLIMATIQUE

Projections climatiques locales attendues



Température de l'air en augmentation : +0,3 °C par décennie (+3.3 °C d'ici à 2100)
Vague de chaleur: Forte augmentation du nombre de journées chaudes, entre 4 et 6 jours par décennie.



Les projections climatiques ne mettent pas en évidence d'augmentation ou de baisse significatives sur le régime des pluies



L'humidité moyenne du sol en fin de siècle pourrait correspondre aux situations sèches extrêmes d'aujourd'hui.

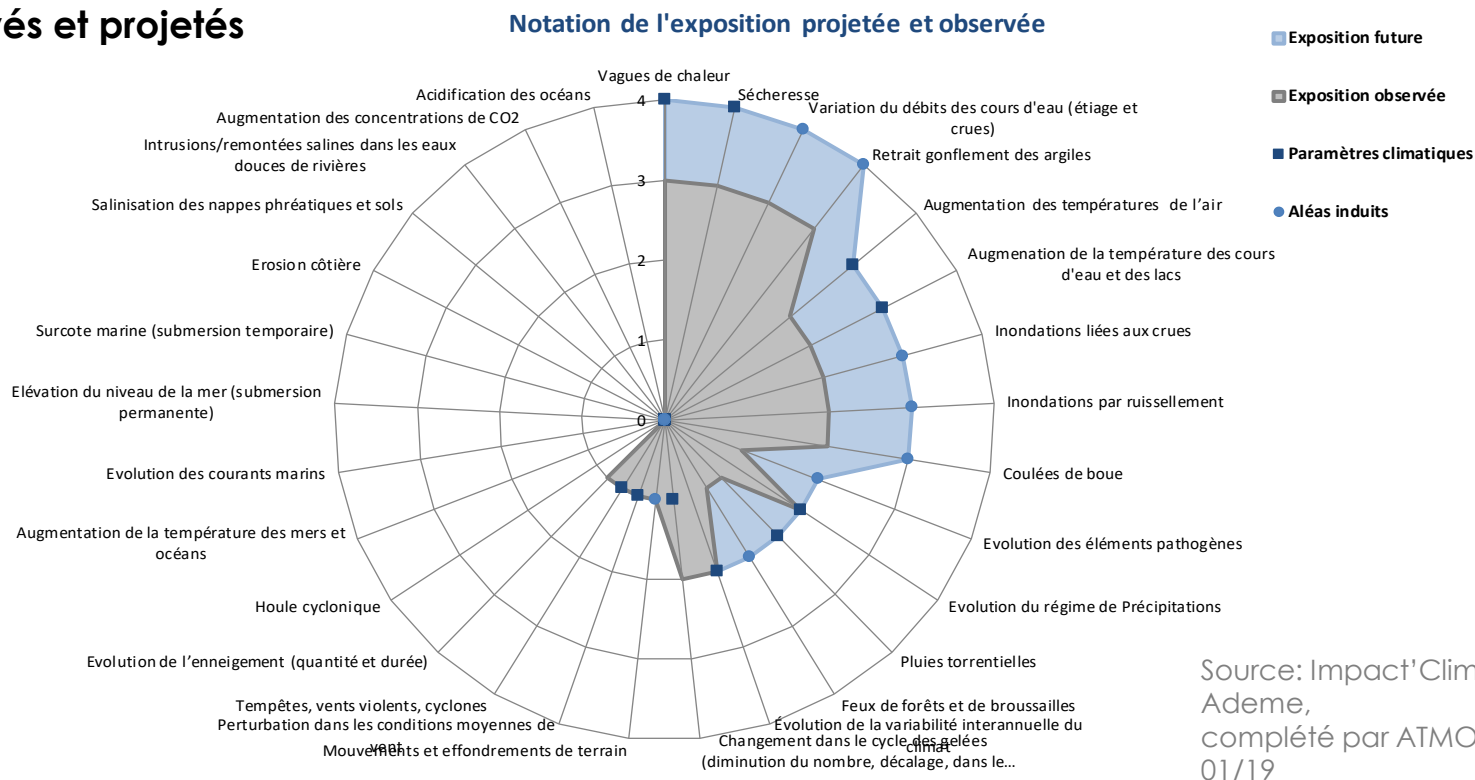


Etiages et assecs plus réguliers
Augmentation de la température de l'eau (+2 à 3°C en 40 ans en Nouvelle Aquitaine)

Sources: Météo France 2019, Impact Climat 2015 et Oracle 2018, Diagnostic agricole de la Chambre d'Agriculture, SAGE Clain, Thouet et Vienne)

VULNERABILITE CLIMATIQUE

Impacts observés et projetés



4 aléas observés présentent pour le territoire un niveau d'exposition élevé :

- **Vagues de chaleur** (en forte augmentation depuis 1960 : entre +4 et +6 jours par décennie)
- **Sècheresse** (augmentation de la surface des sécheresses passant de l'ordre de 5% en 1960 à 10% de nos jours)
- **Variations du débit des cours d'eau** (les étiages s'intensifient globalement sur les cours d'eau du territoire)
- **Retrait et gonflement des argiles**

VULNERABILITE CLIMATIQUE

Problématiques à prendre en compte:



Energie - Difficulté de refroidissement de la centrale de Civaux (cas particulier)



Ressources en eau - Baisse de la disponibilité de la ressource



Milieux et écosystèmes - Disparition d'espèces emblématiques sur le milieu terrestre et le milieu humide



Santé - Hausse de la mortalité des personnes fragiles lors des épisodes de canicules

Qualité de l'air - Augmentation des pollens dans l'air (incl. Ambroisie) / Dégradation de la qualité de l'air en été (Ozone)



Agriculture - Baisse de rendement des cultures, Stress hydrique/ thermique pour l'élevage



Energie - Accroissement de la précarité énergétique (en période estivale en particulier); Baisse de la demande en hiver (chauffage)



Infrastructure et aménagement du territoire - Dommages structurels (aléas retrait gonflement des argiles); Risque d'inondation accru ; Ilot de chaleur urbains en lien avec la densification de l'habitat

POTENTIELS DE REDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE ET DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Potentiel de réduction des consommations d'énergie par secteur et des émissions de gaz à effet de serre énergétiques

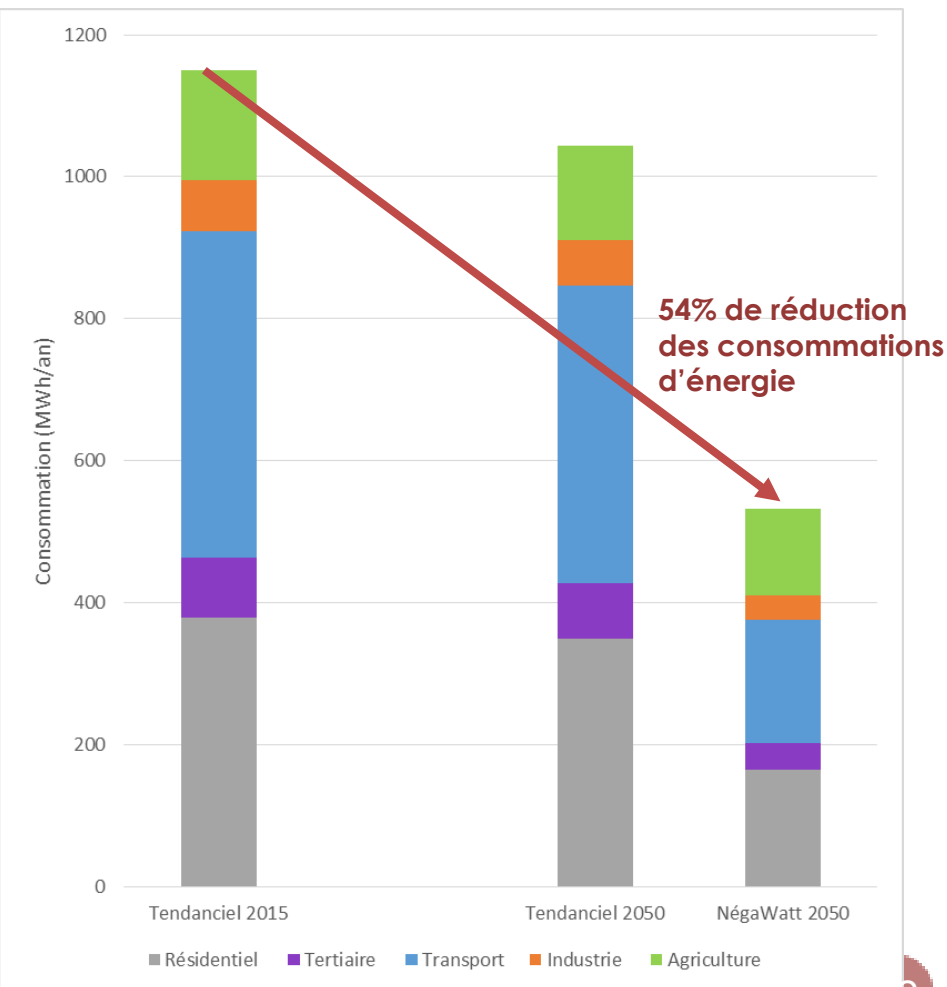
Pour le potentiel de réduction des consommations d'énergie, nous appliquons les hypothèses du Scénario **NégaWatt au territoire** :

- **Absence de rupture technologique** : le potentiel de réduction est évalué par rapport à la situation actuelle et ne fait pas de « pari technologique »
- Un **scénario physique** : les critères pris en compte pour la réduction des consommations sont physiques et non économiques
- **Multiple critères** : au-delà de la consommation d'énergie, d'autres contraintes sont prises en compte (contraintes sur l'eau, les matières premières,...)

Les fondamentaux de ce scénario sont la **sobriété** et l'**efficacité énergétique**

En appliquant les hypothèses du scénario **NégaWatt** et les pourcentages de diminution de la consommation **par secteur** du scénario national au territoire de Vienne et Gartempe, on obtient **une diminution de 54%** de la consommation d'énergie, principalement portée sur les secteurs du **transport et résidentiel-tertiaire**.

Chaque consommation d'énergie étant associée à un facteur d'émission, les potentiels de réduction des gaz à effet de serre énergétiques sont les mêmes leviers de que ceux liés à la maîtrise de l'énergie.



Source : AREC ; NégaWatt

POTENTIELS DE REDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE ET DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre non énergétiques

Les leviers de réduction des gaz à effet de serre non-énergétiques, principalement associés au secteur agricole, sont les suivants :

- Optimiser la **fertilisation** (réduction de l'usage de produits phytosanitaires) ce qui permet d'éviter les pertes atmosphériques et les émissions indirectes associées à la fabrication : Raisonner le niveau des doses appliquées en ajustant les apports aux besoins des plantes, substitution de l'azote minéral de synthèse par de l'azote organique (déjections du troupeau valorisé, engrais verts comme culture intermédiaire couvre sols, légumineuses en culture pure, interculture, mélange prairial), optimiser les modes d'épandage notamment en épandage avec enfouissement (réduction des émissions d'ammoniac de l'ordre de 80%).
- Optimiser la **gestion des effluents** : bâchage des tas.
- Optimiser l'**alimentation du bétail** : rechercher l'autonomie protéique et alimentaire, ajuster la quantité et la nature des concentrés aux besoins, augmenter la part de lipides dans l'alimentation (diminution des émissions de CH₄ entérique de l'ordre de 3,8%)
- **Réduire les périodes improductives** (production laitière uniquement) : diminuer l'âge au premier vêlage par exemple, passer d'un âge au vêlage de 30 à 24 mois (pour 30 % de renouvellement) offre une diminution potentielle de 7 % de la production de méthane liée à la rumination, apporter une attention particulière à la conduite sanitaire du troupeau (réduction du nombre de mammites, boiteries, maladies métaboliques...)

L'ensemble de ces mesures permettraient une diminution de l'ordre de **20% des émissions de gaz à effet de serre d'une exploitation d'élevage**.

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE

PCAET de la Communauté de
Communes de Vienne et Gartempe



Évaluation Environnementale Stratégique (EES)

L'**Évaluation Environnementale Stratégique (EES)** cherche à améliorer la prise en compte des considérations environnementales dans l'élaboration et l'adoption du PCAET, ses stratégies et actions, en étudiant leurs incidences (positives et/ou négatives, directes et/ou indirectes, immédiates, temporaires, différées ou permanentes) ainsi que leur horizon temporel. Cette étude permet également d'identifier des mesures permettant de favoriser les incidences positives et d'**Éviter, Réduire** ou **Compenser** (ERC) les incidences négatives pouvant être mise en évidence ou suspectée.

Le PCAET, considéré comme étant susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement fait partie de la liste des plans et programmes soumis à la réalisation d'une EES (article R.122-7 du Code de l'environnement).

Dans le cadre de l'élaboration du PCAET, l'EES doit permettre d'**atteindre le meilleur compromis entre les objectifs en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat et les autres enjeux environnementaux identifiés sur le territoire.**

Évaluation Environnementale Stratégique (EES)

La démarche suivie pour élaborer l'EES

Diagnostic territorial



Stratégie territoriale



Programme d'actions

Évaluation Environnementale Stratégique

Un outil d'aide à la décision :
mesurer les impacts
pour éclairer les
choix et trouver le
meilleur compromis
en respectant le
cadre de vie

Proposition
d'alternative

Mesures
d'évitement

Evaluation
de l'impact

Mesures de
réduction

Stratégies &
actions

Validation &
indicateurs de suivi

Processus
itératif et
continu

Application de
la séquence ERC :

Éviter > Réduire > Compenser

Analyse de l'état
initial de
l'environnement

Evaluation et co-
construction du
PCAET

Formalisation et
restitution

Évaluation Environnementale Stratégique (EES)

L'EES se présente comme un véritable **outil d'analyse et d'aide à la décision** dans le sens où elle permet aux différents acteurs d'avoir connaissance des différents enjeux et de mieux apprécier les conséquences de leurs décisions sur l'environnement.

EES levier d'aide à la décision :

- **Sensibiliser > Fédérer > Mobiliser**
- **Protection de l'environnement et des zones sensibles**
- **Améliorer le cadre de vie**
- **Sélectionner la ou les stratégies les plus adaptées aux enjeux locaux**

L'évaluation a été réalisée par ATMOTERRA, un bureau d'étude indépendant spécialisée en environnement, à travers différentes réunions et échanges avec les acteurs et chargés de mission.

D'une manière générale les éléments à enjeux du territoire et points de vigilance ou d'amélioration en lien avec les actions envisagées ont été régulièrement rappelés lors des phases de construction de la stratégie et des actions.

Évaluation Environnementale Stratégique (EES)

La **démarche de co-construction du PCAET a été itérative**. Les tendances et enjeux identifiés dans l'état initial de l'environnement ainsi que le diagnostic climat-air-énergie du territoire ont alimenté la réflexion entre les différents partenaires afin d'élaborer un programme d'actions adapté.

Thématique environnementale étudiée	Fort	Moyen	Faible
Milieu physique			
Sols et sous-sols			
Ressources non renouvelables			
Eaux souterraines			
Eaux superficielles			
Qualité de l'air			
Climat et émissions de gaz à effet de serre (GES)			
Milieu naturel			
Milieux remarquables (dont Natura 2000)			
Diversité biologique			
Continuités écologiques			
Milieu humain			
Santé			
Activités humaines (agriculture, sylviculture, tourisme / loisirs...)			
Aménagement / urbanisme / consommation d'espace			
Patrimoine culturel, architectural et archéologique			
Gestion des déchets			
Déchets			
Assainissement			
Déplacement, infrastructures et transports			
Déplacement			
Risques et Nuisances			
Risques naturels			
Risques technologiques			
Bruit			
Autres nuisances (émissions lumineuses, odeurs...)			
Paysages			
Paysages			

Synthèse et hiérarchisation des enjeux environnementaux identifiés sur le territoire de la CCVG

Évaluation Environnementale Stratégique (EES)

L'état initial de l'environnement a mis en évidence 3 enjeux principaux (au delà des enjeux Air, Energie, Climat directement liés au PCAET) pour le territoire de la CCVG :

Thème	Principaux enjeux et menaces identifiés sur le territoire
 Ressource en eaux superficielles et souterraines	Eaux superficielles : • Quantité (conflits d'usage, périodes d'étiage // AEP, irrigation, barrages hydroélectriques, centrale de Civaux) • Qualité (nitrates, pesticides) • Morphologie (ripisylves, obstacles, inondation) Eaux souterraines : • Quantité (conflits d'usage) • Qualité (nitrates, pesticides)
 Déplacements	• Prépondérance de la voiture individuelle (travail, commerces, santé) • Trafic routier important • Réseau de transport en commun développé inégalement sur le territoire • Émissions de polluants atmosphériques
 Milieux naturels et biodiversité	• Nombreux sites protégés et/ou remarquables • Agriculture = 72,4% du territoire • Multitudes de continuums écologiques en lien avec les différents milieux, et de nombreuses connexions écologiques entre les milieux • Zones de ruptures majeures : grandes voies de circulation • Secteur rural préservé • Développement de l'éolien susceptible d'affecter certaines continuités écologiques

Évaluation Environnementale Stratégique (EES)

Des scénarios alternatifs ont été proposés pour chaque étape de la stratégie :

Production d'Énergies

- ☐ Préférer le solaire, le photovoltaïque, le solaire thermique, la géothermie plutôt que le bois énergie (en lien avec la dégradation de la qualité de l'air, la ressource en bois sur le territoire et la déstabilisation de la filière bois d'œuvre mais également le potentiels impacts sur la biodiversité et la TVB)
- ☐ Cibler les remplacements des chaufferies fioul et foyers bois ouverts (dégradant fortement la qualité de l'air)
- ☐ Vigilances avec la méthanisation (quantité de déchets, origine des déchets, impact sur l'eau eau, l'air et les nuisances) et l'éolien (TVB, paysage, Natura 2000)
- ☐ **Développer les objectifs énergétiques en adéquation avec la ressource disponible sur le territoire**

Maîtrise de l'énergie

- ☐ Favoriser l'utilisation des matériaux biosourcés et locaux (bois) permettant également la séquestration carbone
- ☐ Vigilance avec le Radon et la qualité de l'air intérieur (ventilation) (communes de Latillé et Ayrion en catégorie 3 et commune de Benassay en catégorie 2 selon l'IRSN)

Adaptation au changement climatique

- ☐ Réduire les consommations d'eau (avant de développer un éventuel stockage) des différents secteurs et anticiper les conflits d'usages
- ☐ Gestion des eaux : atteindre les objectifs de qualité des eaux (SDAGE, SAGE), favoriser l'infiltration et limiter l'imperméabilisation, réduire le risque d'inondation par l'entretien des cours d'eaux et milieux humides
- ☐ Lutter contre les îlots de chaleur urbains, les espèces invasives, les pollens, ...

Évaluation Environnementale Stratégique (EES)

Des points de vigilance ont été émis pour chaque scénario de la stratégie :

☐ **Mobilité**



- ☐ Développement des commerces et services de proximité pour limiter les déplacements
- ☐ Impliquer les entreprises (ex: par la mise en place de Plans de Déplacement des Entreprises (PDE))
- ☐ Favoriser la multimodalité, considérer le lien avec les zones urbaines voisines

☐ **Alimentation / Agriculture**



- ☐ Changer les pratiques agricoles (en intégrant les enjeux liés au stockage de CO₂, au bocage, aux émissions d'Ammoniac et pesticides, aux zones humides et à la préservation de la biodiversité, en limitant le labour et le brûlage des déchets verts ...)
- ☐ Réduire l'irrigation et la dépendance à l'eau (et éviter le stockage) et anticiper les conflits d'usages

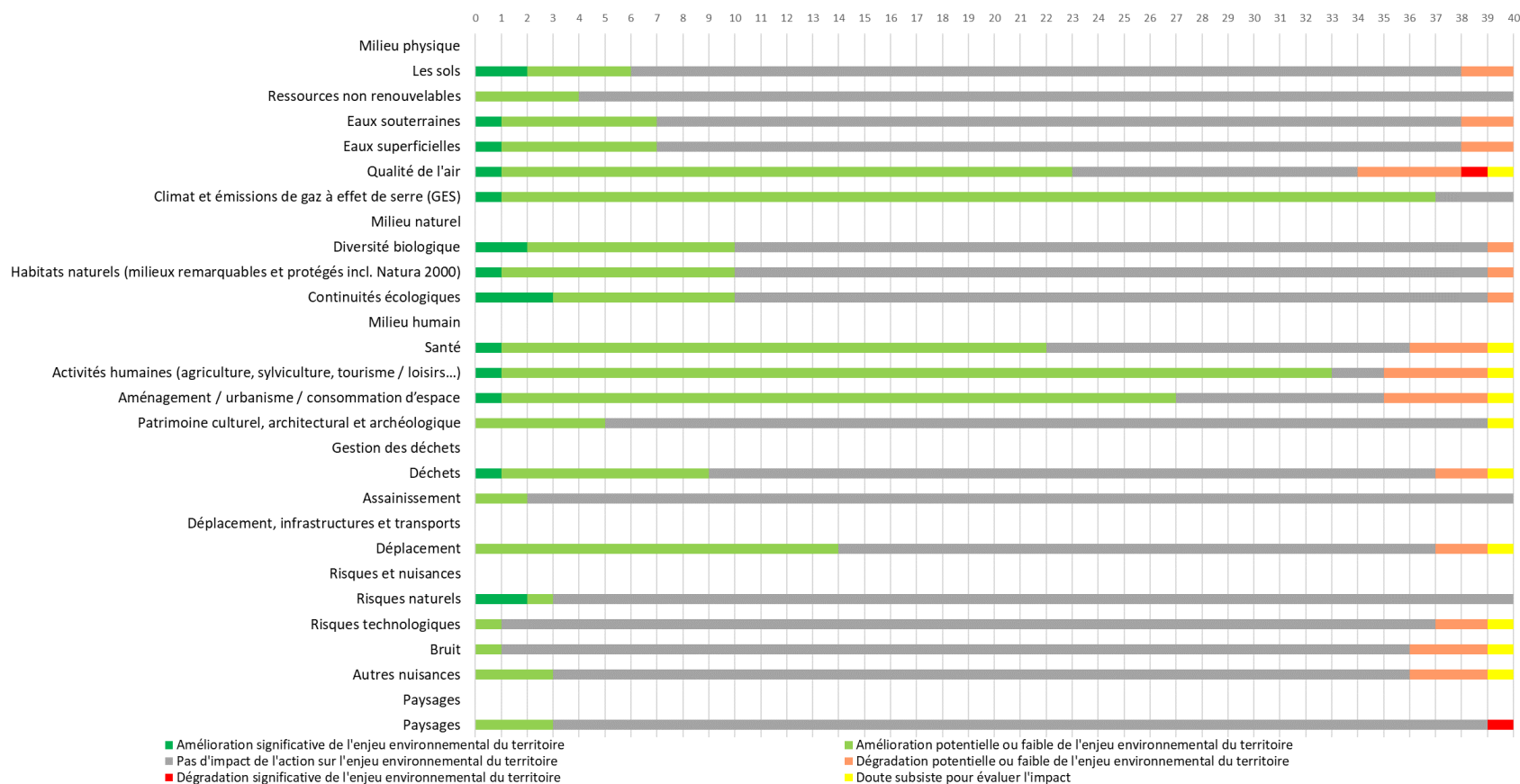
Il a également été rappelé régulièrement d'intégrer les enjeux transversaux :

- **Séquestration carbone**
- **Qualité de l'air**
- **Adaptation au changement climatique**

Évaluation Environnementale Stratégique (EES)

Chaque action proposée a été ensuite confrontée aux différents enjeux environnementaux du territoire (incluant les zones Natura 2000) afin d'identifier les incidences potentielles, positives ou négatives ainsi que les éventuels manques. La synthèse est présentée ci-dessous :

Evaluation et quantification du nombre d'actions ayant un impact sur les différentes thématiques environnementales



Évaluation Environnementale Stratégique (EES)

Les **incidences globales du PCAET sur l'environnement sont susceptibles d'être positives**. Toutefois, des **potentielles incidences négatives** sont attendues et une **attention particulière** sera portée sur les actions relatives :

- Au développement du **bois énergie** et de culture énergétique (**miscanthus**) en lien avec :
 - La **dégradation de la qualité de l'air** et les conséquences sur la **santé**
 - La **surexploitation** du potentiel du territoire (surface agricole dédiée aux cultures énergétiques)
- Au développement de la **méthanisation** et ses incidences sur :
 - La qualité des sols, de l'eau et de l'air, ainsi que les nuisances olfactives
 - Les objectifs de réduction des déchets
 - L'évolution des pratiques agricoles
 - L'augmentation du trafic lié à l'approvisionnement des matières méthanisables
- Au développement de l'**éolien** et ses incidences sur le paysage et le contexte environnemental (TVB, Natura 2000...)
- L'artificialisation des sols lors de **projet d'aménagement** tels que le développement du solaire au sol ou sur toiture

Évaluation Environnementale Stratégique (EES)

Des engagements plus forts pourraient être portés grâce au PCAET sur :

- L'adaptation au changement climatique, la qualité de l'air et la séquestration carbone :
 - Limiter l'artificialisation des sols pour **limiter les risques vis-à-vis des phénomènes climatiques** (inondations, coulées de boues, gonflement des argiles...) et **augmenter la capacité de stockage du carbone**
 - **Réduire les prélèvements d'eau et anticiper les arbitrages sur la ressource**
 - Réduire les émissions d'ammoniac (ex: couverture des fosses)
- La gestion des **espaces naturels** et de leur **biodiversité** :
 - **Réduire les éléments fragmentant de la TVB, fermeture des milieux, développement des espèces invasives...**
 - Connaissance de la biodiversité et de ses rôles (tampon, réservoirs...)
- Le développement des **transports en commun** (train, bus) et le maintien / développement des **services de proximité**
- Le **secteur de l'industrie : économie circulaire, EIT**

Évaluation Environnementale Stratégique (EES)

Les liens et l'articulation entre le plan d'actions et les plans et schémas d'orientation du territoire ont été examinés

COHERENCE AVEC LA STRATEGIE NATIONALE BAS CARBONE (SNBC)	Les actions du PCAET contribuent positivement aux objectifs de la SNBC. Les objectifs stratégiques du PCAET pour les émissions de GES et la maîtrise de la consommation énergétique ne permettent pas d'atteindre les objectifs nationaux 2050 (malgré une atteinte de l'objectif MdE en 2030). Pour le développement des EnR, la stratégie de la CCVG est plus ambitieuse que l'ambition nationale.
COMPATIBILITE AVEC LOI PLAN NATIONAL DE REDUCTION DES EMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHERIQUES (PREPA)	PAS D'INFO / / ATTENTE DONNEES ATMO NA pour conclure
COMPATIBILITE AVEC LE SCHEMA REGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE (SRCAE) ET LE FUTUR SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'EGALITE DES TERRITOIRES (SRADDET)	Aucune des actions du PCAET n'est en divergence avec les orientations structurantes et transversales du SRCAE ou du futur SRADDET. Le PCAET est donc compatible avec ces schémas. Certains objectifs ne sont toutefois pas adressés bien que en lien avec le PCAET : développement du fret durable, enjeux sur la santé en lien avec l'augmentation des températures.
COHÉRENCE AVEC LE SCOT SUD VIENNE	Aucune des actions du PCAET n'est en divergence avec les orientations structurantes du SCoT. Le PCAET est donc compatible avec ce schéma.

Évaluation Environnementale Stratégique (EES)

Synthèse

- Les thématiques du **climat**, des **émissions de gaz à effet de serre** (GES) et des **activités humaines**, en lien avec l'ensemble des actions portées par la CCVG, sont prises en comptes et les incidences sur l'environnement seront **globalement positives**
- Les actions du PCAET **contribuent positivement aux objectifs de la SNBC**, notamment avec une **stratégie de développement des EnR plus ambitieuse que l'objectif national** (actuellement, la production d'EnR du territoire est supérieure aux consommations d'énergies) ; cependant les objectifs nationaux 2050 d'émissions de GES et de maîtrise de la consommation énergétique ne seront pas atteints
- De nombreux **co-bénéfices** apparaissent sur d'autres thématiques ou compartiments de l'environnement : **santé, aménagement/patrimoine bâti, déplacements, eaux, biodiversité, déchets...**
- Des vigilances devront tout de même être portées sur :
 - Le **développement du Bois énergie**
 - Le **développement des EnR** qui nécessitera des études d'incidences spécifiques à chaque projet, en particulier la méthanisation et l'éolien
 - La **consommation d'espace** pour certains projets, dont pour certains les terrains déjà artificialisés ou bâti seront privilégiés
- L'intégration de l'environnement lors de l'opérationnalisation des actions, la mise en place et le **suivi des indicateurs environnementaux** permettra de suivre ces incidences afin d'adapter les actions ou prendre des mesures de correction adaptées tout au long de la démarche (amélioration continue).

ELABORATION DE LA STRATÉGIE

PCAET de la Communauté de
Communes de Vienne et Gartempe



POURQUOI UNE STRATEGIE TERRITORIALE ?

- L'élaboration du PCAET doit permettre une **vision partagée** du territoire à moyen et long termes. En apportant une vision claire et réaliste, le diagnostic territorial permet d'identifier les enjeux et les leviers d'actions les plus pertinents. Les actions peuvent être nombreuses et toutes ne pourront être réalisées dans des conditions optimales et avec la même chronologie.
- C'est pourquoi le programme d'actions est hiérarchisé et **basé sur des capacités opérationnelle et atteignables**.
- Par ailleurs, **pour s'assurer d'une bonne intégration de la démarche d'évaluation environnementale stratégique**, a été réalisée (au fur et à mesure de leur définition) une analyse des objectifs du PCAET au regard de leur incidence potentielle sur l'environnement. Des précisions et des réorientations ont ainsi été apportées, en fonction des résultats de cette analyse, pour une meilleure prise en compte des problématiques environnementales dans leur ensemble.

ELABORATION DE LA STRATEGIE



Séminaire avec les élus de Vienne et Gartempe pour la restitution du diagnostic



Atelier de concertation pour la co-construction du programme d'action avec les acteurs du territoire

Séminaire avec les élus de Vienne et Gartempe – Avril 2019

- Priorisation des enjeux territoriaux
- Elaboration d'un positionnement stratégique par thématique (EnR, mobilité, agriculture, bâtiments)
- Formulation des axes et objectifs stratégiques

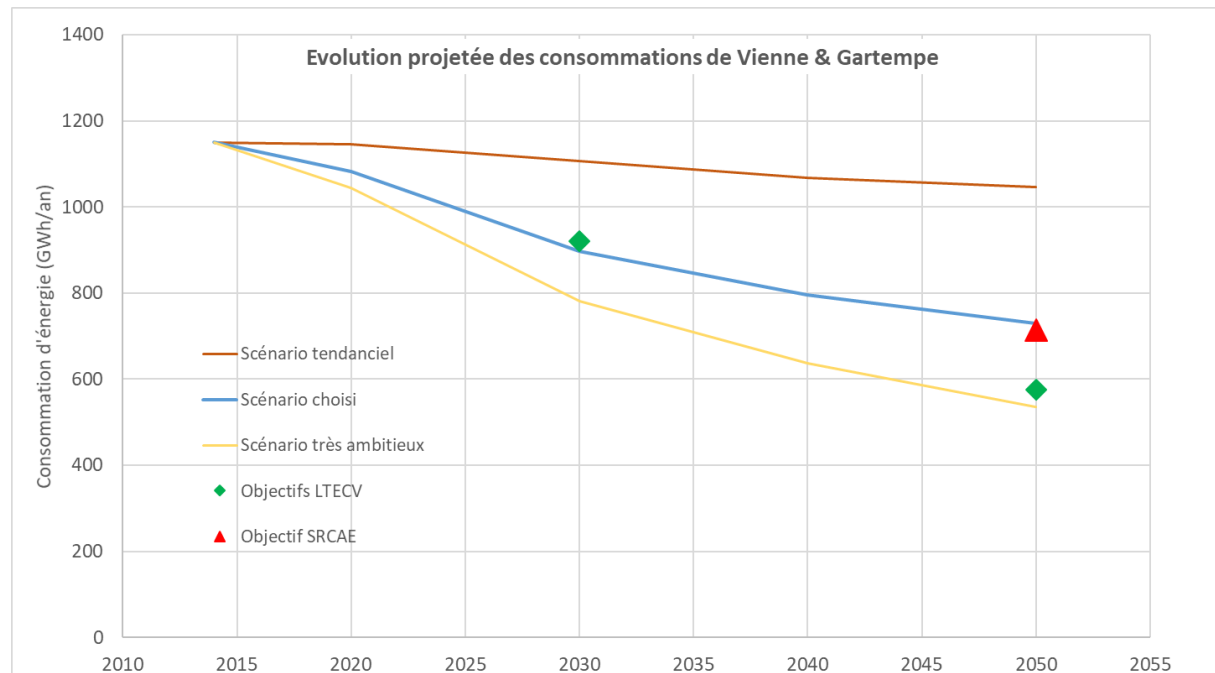
Atelier de consolidation de la stratégie – Mai 2019

Comité de pilotage & validation de la stratégie – Mai 2019

NIVEAU D'AMBITION ET TRAJECTOIRE

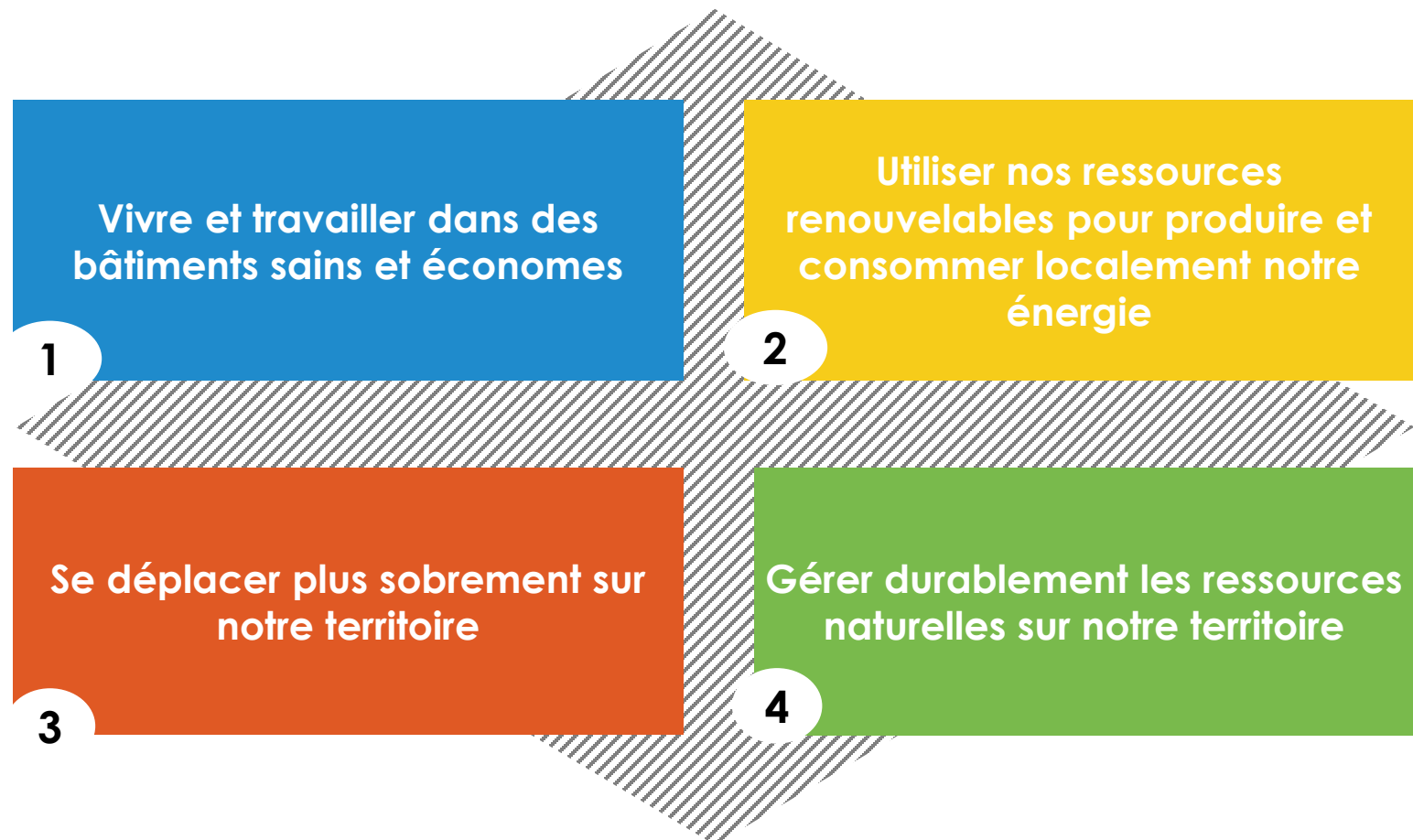
Le territoire a défini sa trajectoire énergétique en se fixant des niveaux d'ambition par rapport à 2 scénarios bornes :

- Le scénario **tendanciel**, aussi appelé « laisser-faire » : le territoire ne s'engage pas particulièrement dans la transition énergétique, il continue d'agir comme aujourd'hui
- Le scénario **très ambitieux** : le territoire se saisit des enjeux de transition énergétique et dépasse les attentes de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV)



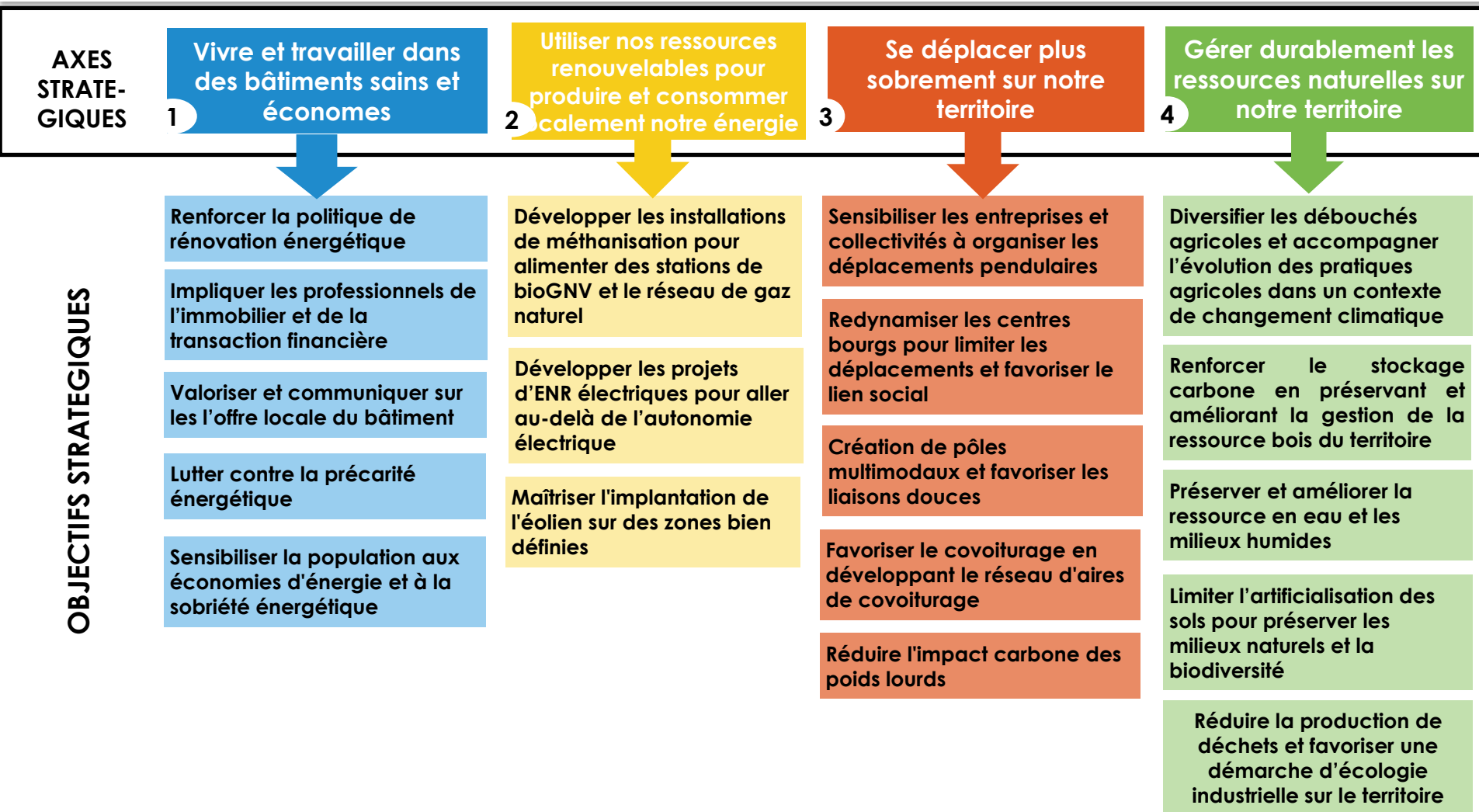
LES AXES STRATEGIQUES

La stratégie de la CCVG s'articule ainsi selon 4 grands axes stratégiques, réunissant chacun les objectifs prioritaire pour le territoire, validés par les élus.



Objectifs transverses: Communiquer et éduquer les citoyens sur la transition énergétique
Gouverner et piloter le PCAET

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS PAR AXES STRATEGIQUES



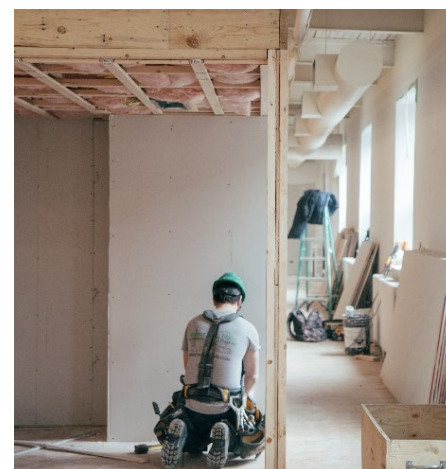
Objectifs transverses: Communiquer et éduquer les citoyens sur la transition énergétique
Gouverner et piloter le PCAET

AXE 1 – VIVRE ET TRAVAILLER DANS DES BÂTIMENTS SAINS ET ÉCONOMES

1

Objectifs stratégiques

- Renforcer la politique de rénovation énergétique
- Impliquer les professionnels de l'immobilier et de la transaction financière
- Valoriser et communiquer sur l'offre locale du bâtiment
- Lutter contre la précarité énergétique
- Sensibiliser la population aux économies d'énergie et à la sobriété énergétique



AXE 2 – UTILISER NOS RESSOURCES RENOUVELABLES POUR PRODUIRE ET CONSOMMER LOCALEMENT NOTRE ÉNERGIE

2

Objectifs stratégiques

- Développer les projets d'EnR thermiques pour couvrir les besoins de chaleur du territoire
- Développer les projets d'ENR électriques pour aller au-delà de l'autonomie électrique
- Maîtriser l'implantation de l'éolien sur des zones bien définies



AXE 3 – SE DÉPLACER PLUS SOBREMENT SUR NOTRE TERRITOIRE

3

Objectifs stratégiques

- Sensibiliser les entreprises et collectivités à organiser les déplacements pendulaires
- Redynamiser les centres bourgs pour limiter les déplacements et favoriser le lien social
- Création de pôles multimodaux et favoriser les liaisons douces
- Favoriser le covoiturage en développant le réseau
- Réduire l'impact carbone des poids lourds



AXE 4 – GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES NATURELLES SUR NOTRE TERRITOIRE

4

Objectifs stratégiques

- Diversifier les débouchés agricoles et accompagner l'évolution des pratiques agricoles dans un contexte de changement climatique
- Renforcer le stockage carbone en préservant et améliorant la gestion de la ressource bois du territoire
- Préserver et améliorer la ressource en eau et les milieux humides
- Limiter l'artificialisation des sols pour préserver les milieux naturels et la biodiversité
- Réduire la production de déchets et favoriser une démarche d'écologie industrielle sur le territoire



ELABORATION DU PROGRAMME D' ACTIONS

PCAET de la Communauté de
Communes de Vienne et Gartempe



L'ORGANISATION DU PROGRAMME D'ACTIONS

Le cœur du PCAET

- ❓ Le programme d'actions est la colonne vertébrale du PCAET. Il rayonne sur l'ensemble du territoire en décrivant les actions qui seront mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans la stratégie. La mise en œuvre du plan climat s'inscrit dans **une logique d'amélioration continue**.
- ❓ Ce travail de sélection et de hiérarchisation a été mené **pour tous les secteurs d'activité et tous les domaines transversaux traités**. Il s'est également appuyé sur les résultats de l'analyse de l'état initial de l'environnement et les conclusions liées à la construction de l'évaluation environnementale stratégique. La participation du plan climat à la réponse aux enjeux environnementaux de la CCVG et son adaptation en conséquence contribuent ainsi à l'aide à la décision.

La fiche action

- ❓ Le programme d'actions s'accompagne pour chacune des actions d'un descriptif (**fiche action**) précisant les pilotes de ces actions, les conditions de mise en œuvre techniques et financières, les partenariats souhaités, les résultats attendus, les indicateurs, etc.
- ❓ Les indicateurs retenus donneront les éléments pour **préparer la future évaluation** du PCAET et ce sur quoi elle se basera (référentiel d'évaluation).

LE PROGRAMME D'ACTION CONSOLIDE

La déclinaison des 4 grands axes stratégiques

Le programme d'action se décline en 4 grands axes stratégiques thématiques, composés de 40 fiches actions:

- **Axe 1 :** Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes
→ **9 fiches actions**
- **Axe 2 :** Utiliser nos ressources renouvelables pour produire et consommer localement notre énergie
→ **7 fiches actions**
- **Axe 3 :** Se déplacer plus sobrement sur notre territoire
→ **7 fiches actions**
- **Axe 4 :** Gérer durablement les ressources naturelles sur notre territoire
→ **14 fiches actions**

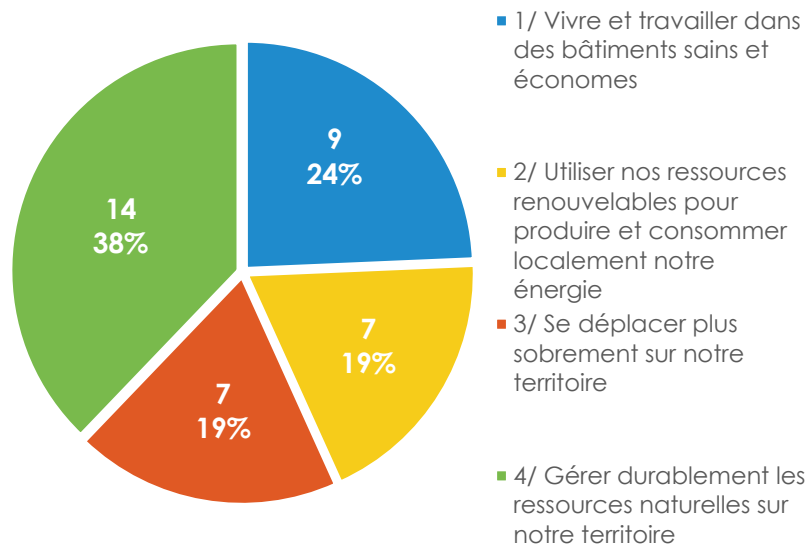
+ 3 actions transversales sur l'animation, la gouvernance et la communication

LE PROGRAMME D'ACTION CONSOLIDE

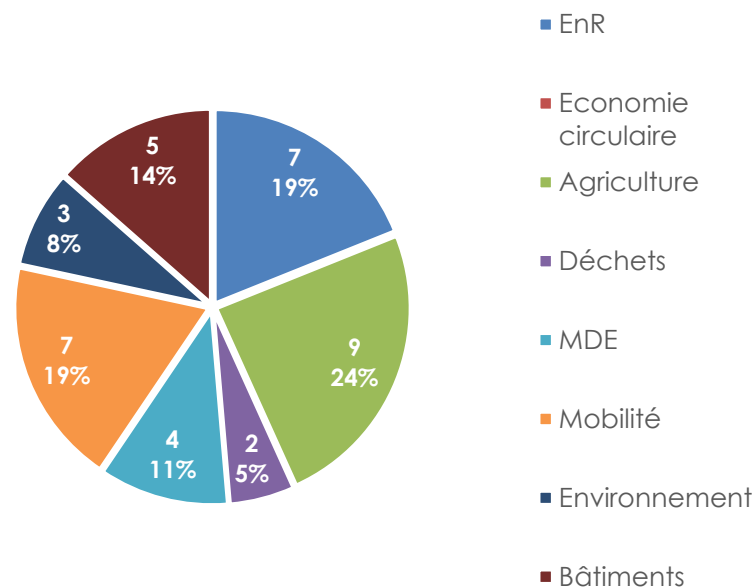
Répartition des fiches actions par axe et thématique

40 fiches actions / 4 axes stratégiques / 7 thématiques adressées

Fiches Actions par axes stratégiques -
PCAET
Vienne et Gartempe



Thématiques abordées - PCAET Vienne
et Gartempe



LE PROGRAMME D'ACTION CONSOLIDE

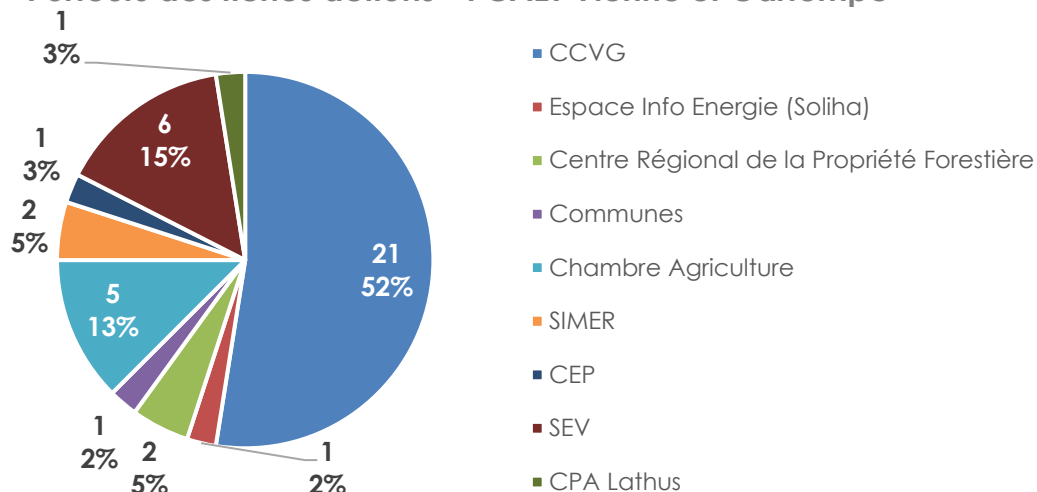
Répartition des fiches actions par axe et thématique

Des cibles variées et des pilotes impliquant les acteurs économiques

Cibles visées – PCAET Vienne et Gartempe



Porteurs des fiches actions - PCAET Vienne et Gartempe



LE PROGRAMME D'ACTION CONSOLIDE

Rappel des éléments de chiffrage issus du diagnostic



Consommation d'énergie :
1 150 GWh consommés par an



Emissions de gaz à effet de serre :
672 ktéqCO2 émises par an



Production d'énergies renouvelables :
400 GWh produit par an



Emissions des 6 polluants atmosphériques :
Le territoire a émis en 2014 : **5 685 tonnes de polluants atmosphériques.**

LE PROGRAMME D'ACTION CONSOLIDE

Synthèse des effets attendus

- L'ensemble des actions découlant des 4 axes de la stratégie a été évalué sur 6 ans

Cela donne **les estimations suivantes**, sur la base des hypothèses prises (détaillées au sein des fiches actions) :

- **Economies d'énergie : - 114 GWh**
- Réduction des GES : - 47 333 téqCO₂
- **Production d'EnR: + 94 GWh**
- **Qualité de l'air : - 449 t d'émissions de polluants**

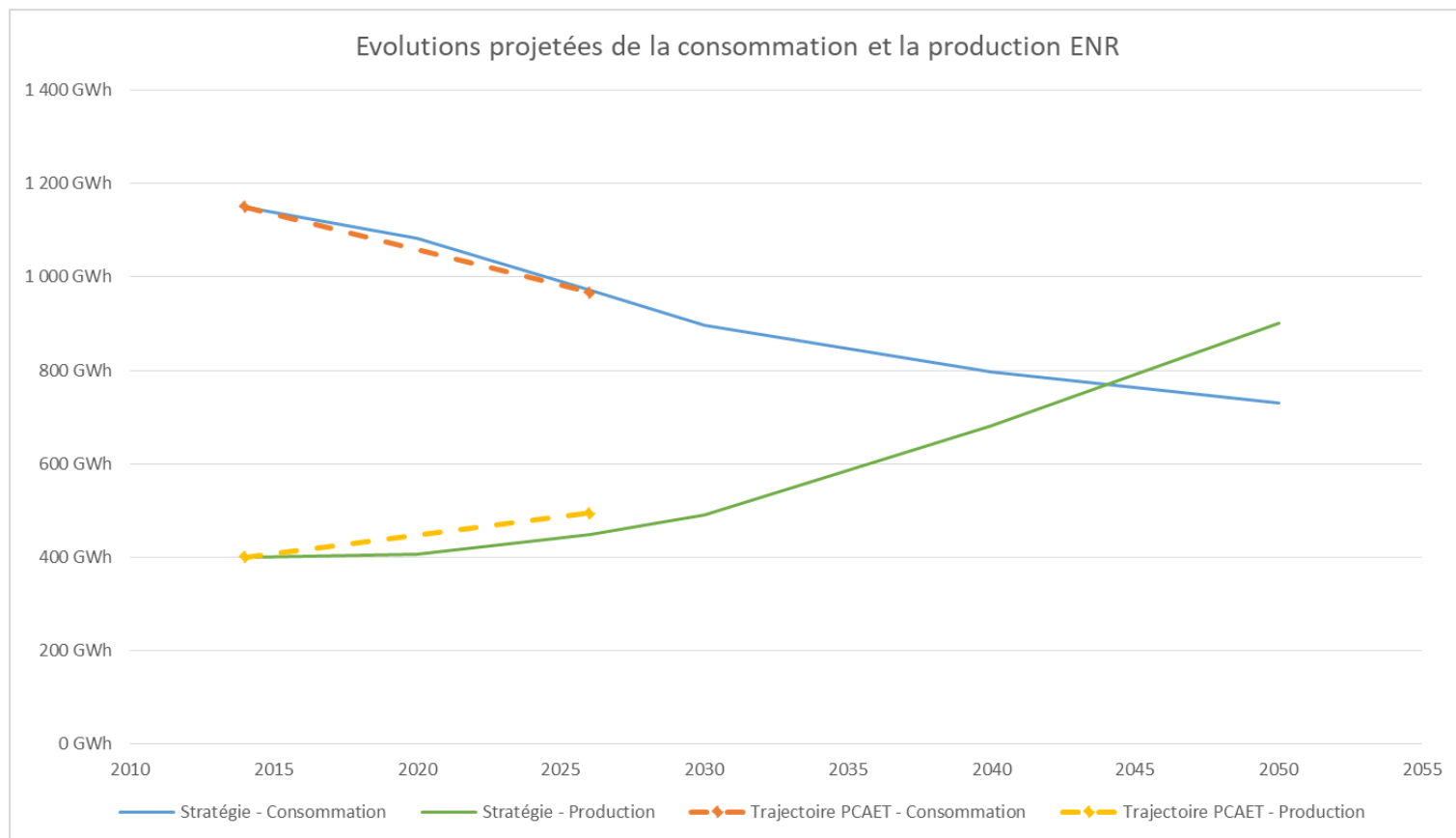
Soit en terme de projection sur la durée du PCAET :

	Consommation d'énergie	Part EnR	Gaz à effet de serre	Polluants Atmosphériques
Objectifs 2026	- 16 %	+ 23 %	- 8 %	- 7,9 %

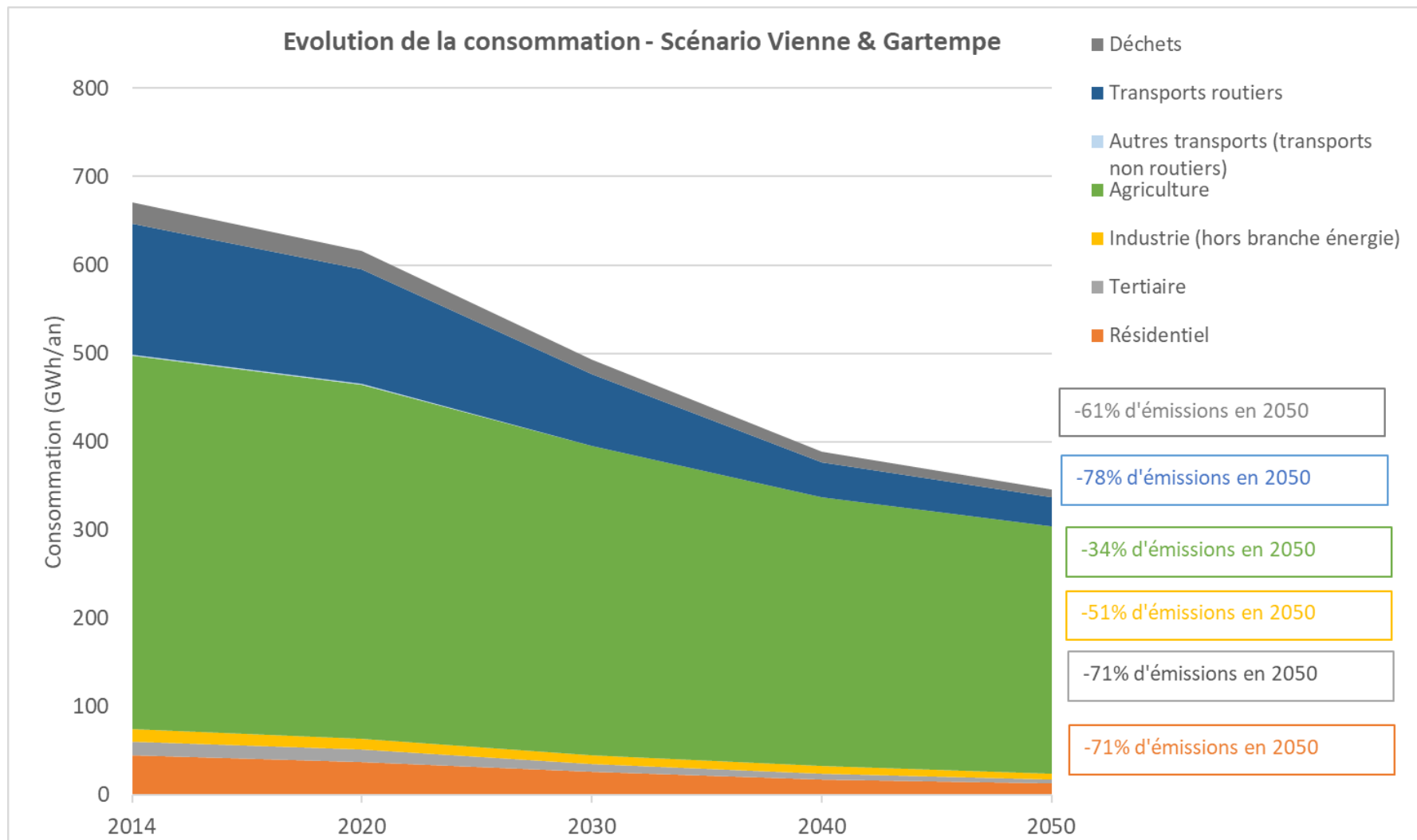
LA TRAJECTOIRE OBTENUE

Synthèse des effets attendus

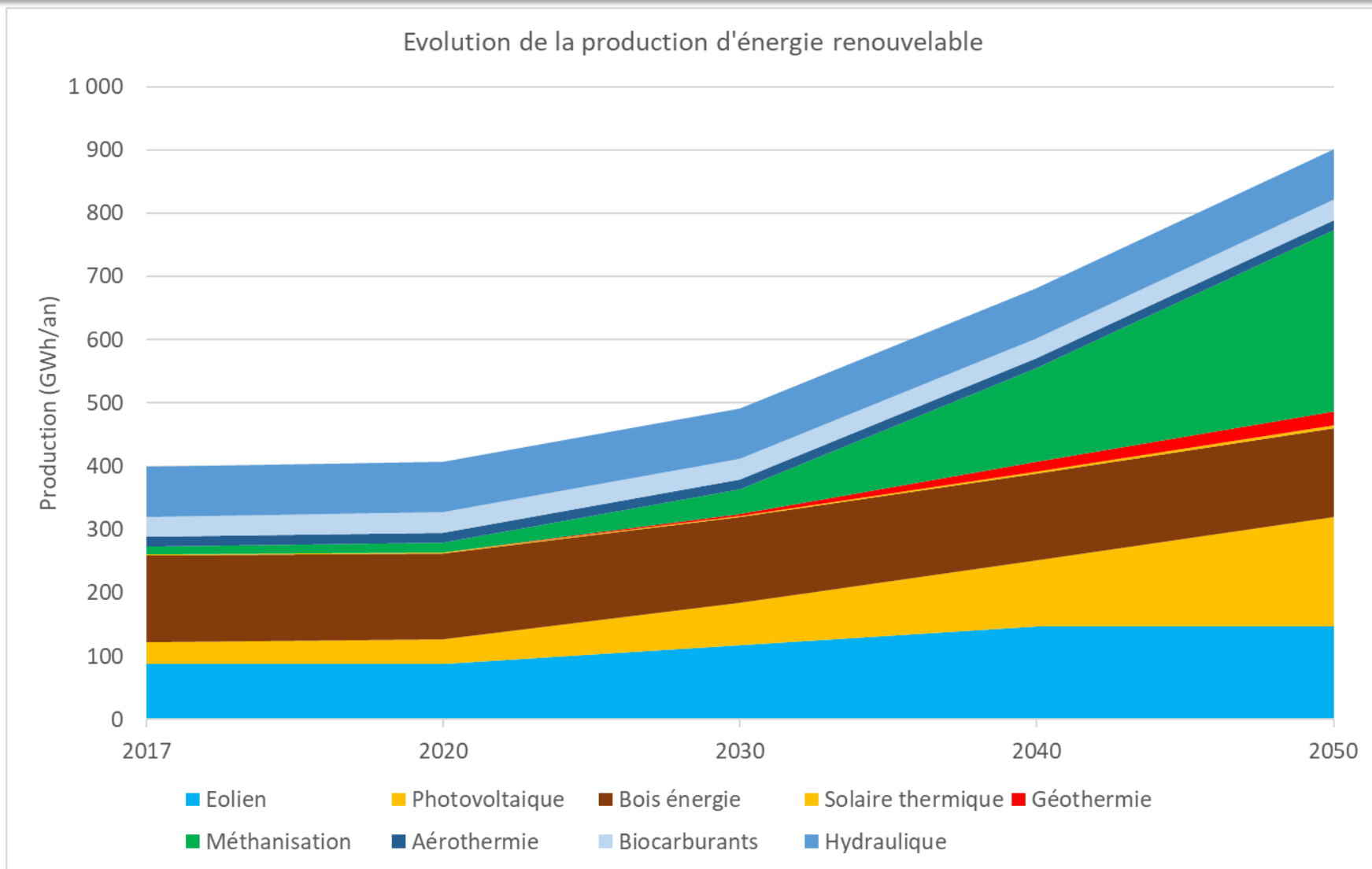
La projection des effets attendus du plan d'action suit la stratégie énergétique actée par la collectivité.



LA TRAJECTOIRE OBTENUE : GAZ A EFFET DE SERRE (GES)



LA TRAJECTOIRE OBTENUE : ENERGIES RENOUVELABLES

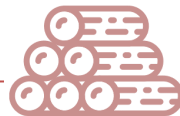


LA TRAJECTOIRE OBTENUE : EnR

Hypothèses retenues : EnR thermiques

BOIS ÉNERGIE

**57% des logements chauffés au bois en 2030
/ 69% en 2050**
**18% des bâtiments tertiaires chauffés au
bois en 2030 / 41% en 2050**
(141 GWh en 2050)



GÉOTHERMIE - PAC

**1% des logements chauffés en
géothermie en 2030 / 10% en 2050**
**1% des bâtiments tertiaires chauffés
en géothermie en 2030 / 15% en 2050**
(23 GWh en 2050)



SOLAIRE THERMIQUE

14% des logements individuels équipés en 2030 / 24% en 2050,
10% des logements collectifs équipés en 2030 / 20% en 2050,
10% des gros consommateurs équipés en 2030 / 20% en 2050
(4 GWh en 2050 soit x 3,5)

BIOGAZ - COGÉNÉRATION

**Ajout de l'équivalent de 4 installations de
cogénération de 500 kW en 2030 / 25
installations en 2050**
(65 GWh en 2050)



BIOGAZ - INJECTION

**Ajout de l'équivalent de 2 installations
en injection en 2030 / 15 installations
en 2050**
(154 GWh en 2050)



LA TRAJECTOIRE OBTENUE : ENERGIES RENOUVELABLES

Hypothèses retenues : EnR électriques

PHOTOVOLTAÏQUE

24% des bâtiments couverts en 2030 / 60% en 2050

10% des parkings couverts en 2030 / 45% en 2050

(172 GWh en 2050 soit x 5)



EOLIEN

**20 éoliennes installées en 2030,
25 éoliennes en 2050**

(147 GWh en 2050 soit +70%)



BIOGAZ - COGÉNÉRATION

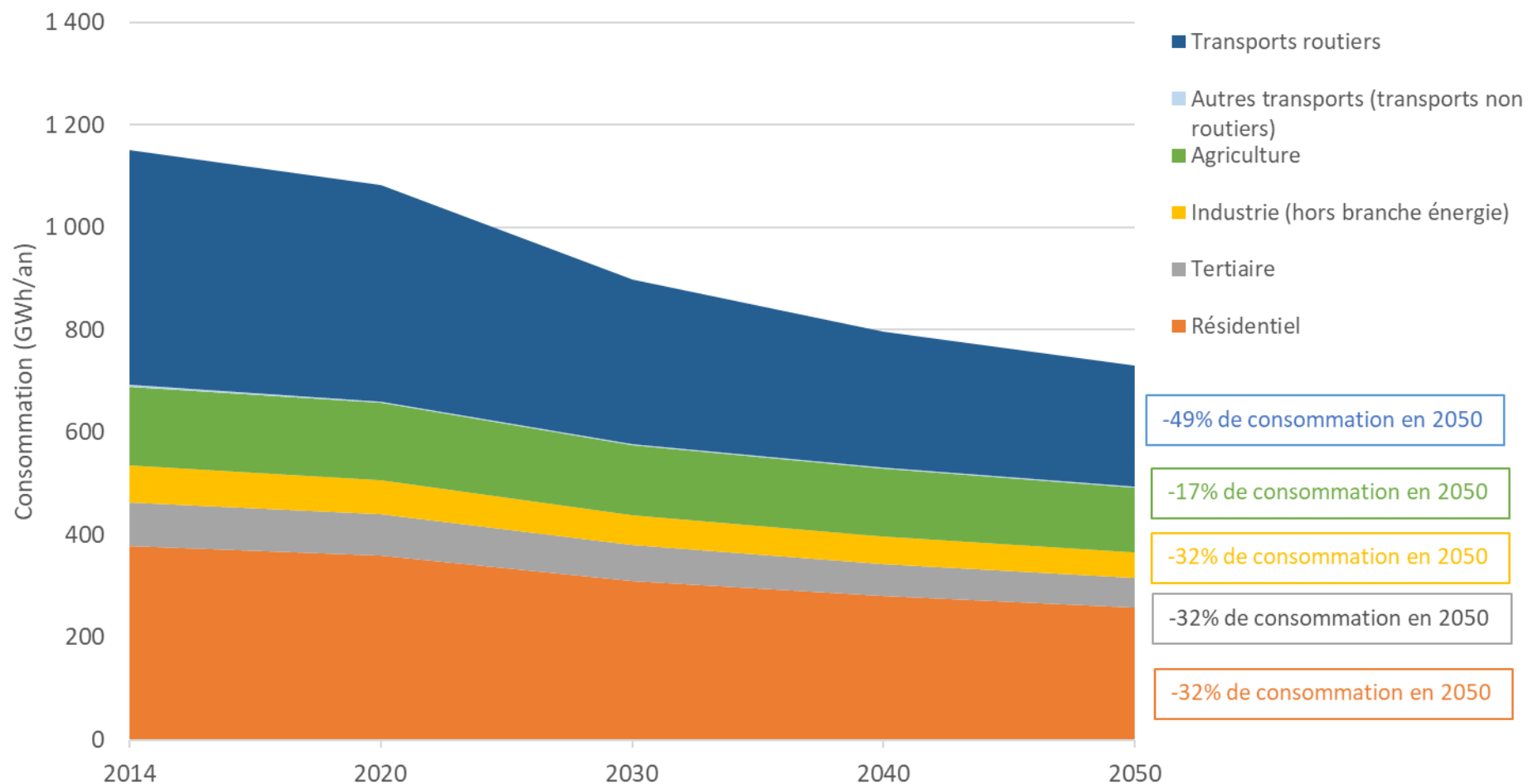
**Ajout de l'équivalent de 4 installations de
cogénération de 500 kW en 2030 / 25 installations
en 2050**

(65 GWh en 2050)



LA TRAJECTOIRE OBTENUE : MAITRISE DE LA DEMANDE EN ENERGIE

Evolution de la consommation - Scénario Vienne & Gartempe



LA TRAJECTOIRE OBTENUE : MAITRISE DE LA DEMANDE EN ENERGIE

RÉSIDENTIEL

Rénovation de 270 logements /an,
En 2030 : 22% des logements au niveau BBC,
réduction de 25% des consommations autres que le chauffage (sensibilisation)
En 2050 : 47% des logements au niveau BBC,
réduction de 45% des consommations autres que le chauffage (sensibilisation et optimisation)
(258 GWh en 2050 soit -32%)



TERTIAIRE

En 2030 : 25% des bâtiments rénovés au niveau BBC,
réduction de 20% des consommations autres que le chauffage (sensibilisation)
En 2050 : 45% des bâtiments rénovés au niveau BBC, réduction de 40% des consommations autres que le chauffage (sensibilisation et optimisation)
(58 GWh en 2050 soit -32%)



INDUSTRIE

Mobilisation de l'industrie sur tous les postes d'économie possibles
(49 GWh en 2050 soit -32%)



AGRICULTURE

Meilleure régulation des serres, renouvellement du parc motorisé (amélioration des performances des moteurs), optimisation des parcelles et des déplacements
(128 GWh en 2050 soit -17%)



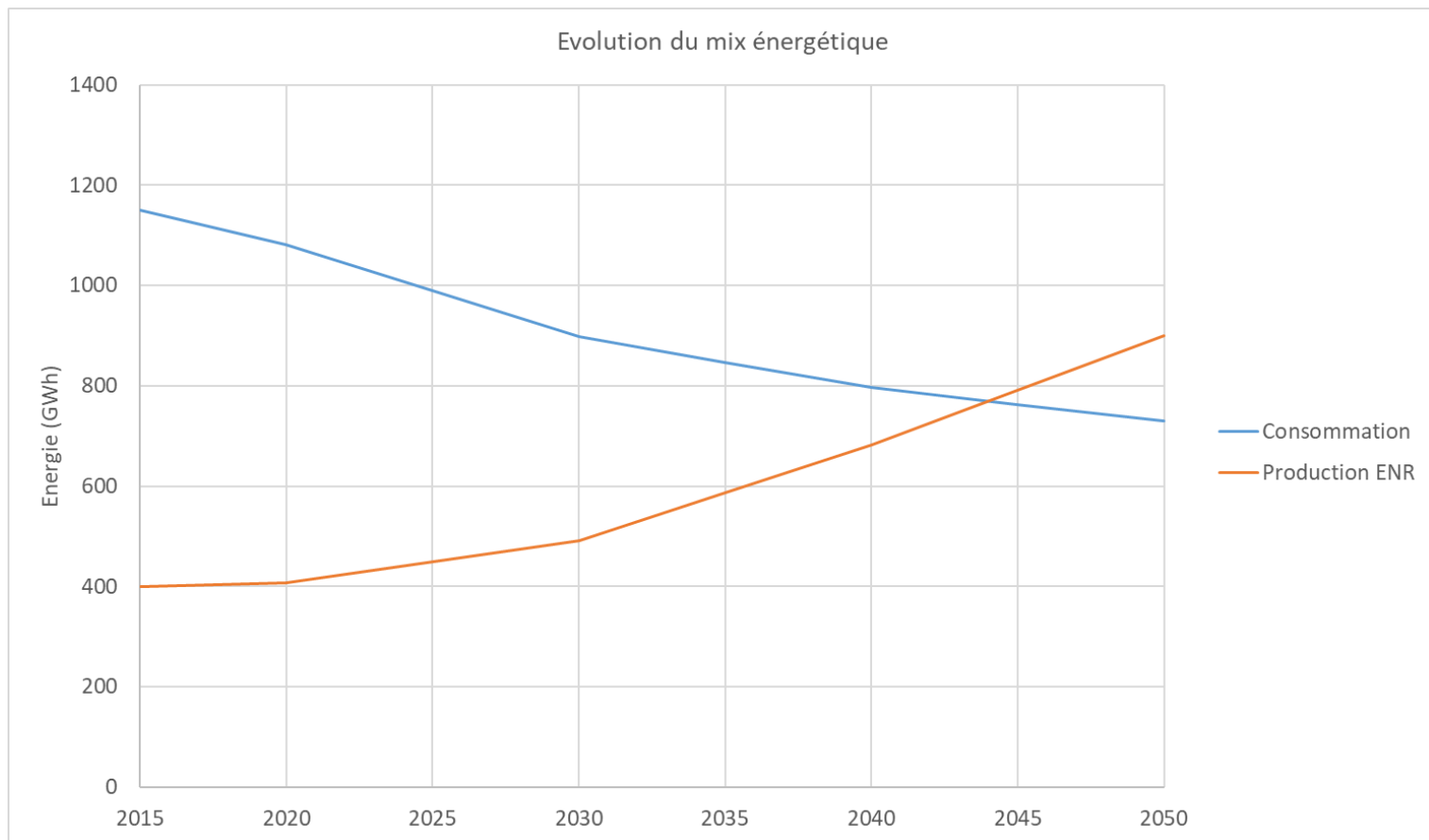
TRANSPORTS ROUTIERS

- Renouvellement du parc automobile (amélioration des performances des moteurs et de conduite) : 7 000 véhicules en 2030 / 15 000 véhicules en 2050 remplacés pour 3L/100km
 - Politique d'urbanisme : -6% de déplacements locaux en 2030; -12% en 2050
 - Réduction du nombre de véhicules circulants (covoiturage, transports en commun, mobilité douce, télétravail...) : 30 % de déplacements évités en 2030 / 40% en 2050
 - Réduction du transit poids lourds : -15% en 2030 / -30% en 2050
- (235 GWh en 2050 soit -49%)



EVOLUTION DU MIX ENERGETIQUE

Le territoire de Vienne et Gartempe prévoit d'atteindre l'autonomie énergétique avant 2045, notamment grâce à la production importante d'électricité renouvelable locale.

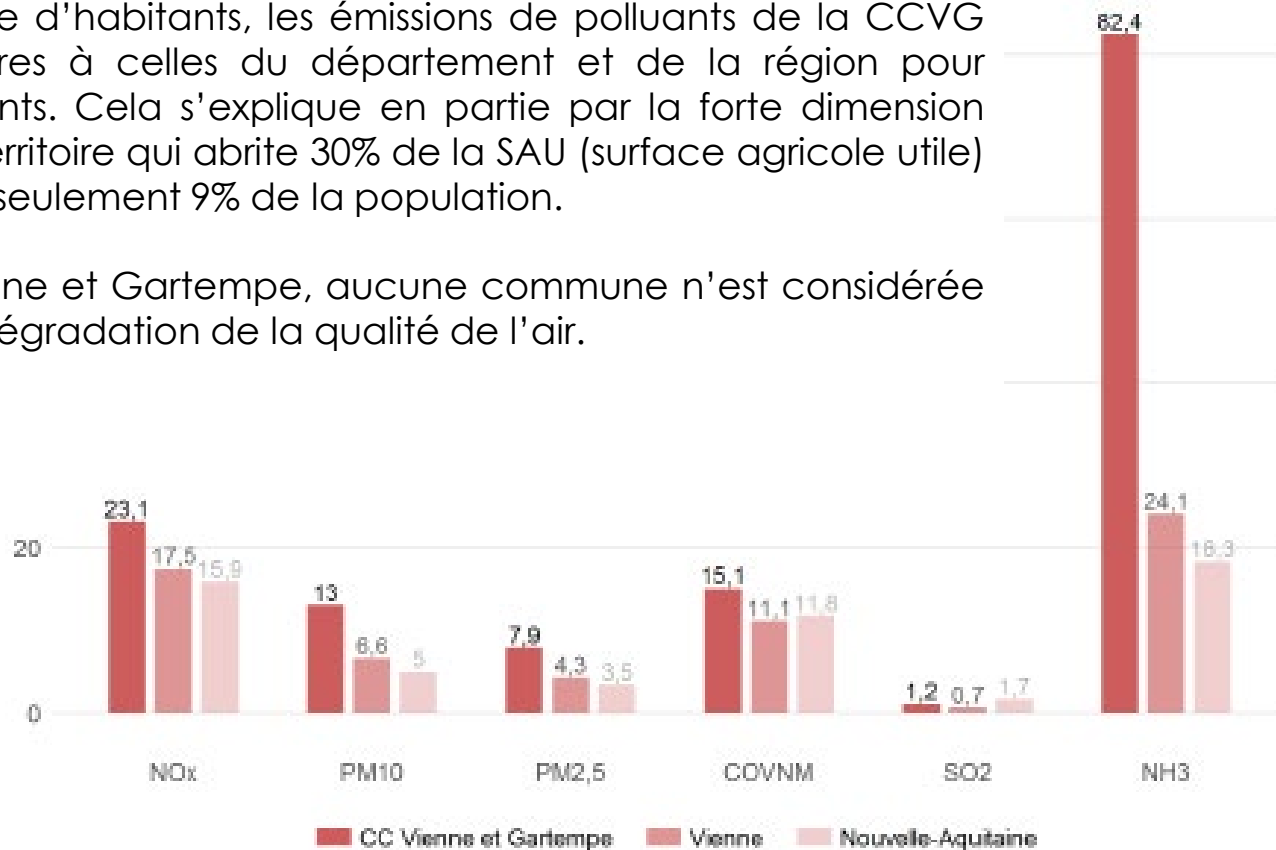


EVOLUTION DE LA QUALITE DE L'AIR

Rappel du contexte local

Rapportées au nombre d'habitants, les émissions de polluants de la CCVG apparaissent supérieures à celles du département et de la région pour l'ensemble des polluants. Cela s'explique en partie par la forte dimension rurale et agricole du territoire qui abrite 30% de la SAU (surface agricole utile) départementale pour seulement 9% de la population.

Sur le territoire de Vienne et Gartempe, aucune commune n'est considérée comme sensible à la dégradation de la qualité de l'air.



NB : L'ensemble des données sur la qualité de l'air sont fournies par ATMO Nouvelle Aquitaine

Inventaire Atmo Nouvelle-Aquitaine 2014 - ICARE v3.2

Comparaison des émissions par territoire – en kg/hab

EVOLUTION DE LA QUALITE DE L'AIR

Synthèse des effets attendus par secteurs

Les estimations basées sur les actions prises sur les secteurs suivants :



AGRICULTURE : diminution notable des émissions : **NOx, PM10, PM2,5, COVNM** et quasiment **pas d'évolution des émissions de NH3** car les émissions sont exclusivement non énergétiques (cultures notamment)



RÉSIDENTIEL : **baisse des émissions** en lien avec les baisses des consommations pour tous les polluants (modes de chauffage avec des conversions de chauffages bois et fioul vers des foyers bois performants sur les six ans à venir, en incluant une évolution tendancielle du parc d'appareils de chauffage au bois), important pour les **COVNM et les particules fines**.



TERTIAIRE : Baisse des émissions (Nox et SO2) en lien avec les baisses de consommations



TRANSPORTS ET MOBILITÉ : lié à une baisse importante de consommation de produits pétroliers qui entrainera une baisse forte des émissions de **NOx** et une baisse notable pour **COVNM, PM10**. La baisse est plus légère concernant les PM 2,5.

La mise en place de ces actions sur la durée du PCAET permettra :

- De réduire significativement la charge globale des polluants sur le territoire et ce dans la trajectoire définie par le PREPA (Plan national de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques)
- De réduire le nombre de « pics » au dessus du seuil réglementaire
- D'améliorer la santé de la population et des publics fragiles

EVOLUTION DE LA QUALITE DE L'AIR

Synthèse des effets attendus par polluants

- **40 %** : forte baisse des émissions de **SO₂**, associée à la diminution de la consommation de produits pétroliers (résidentiel, tertiaire)
- **30 %** : forte baisse des émissions de **NO_x**, en lien avec l'évolution projetée de la consommation de produits pétroliers (agriculture et transport routier essentiellement mais tous les secteurs contribuent).
- **11 %** : baisse marquée des **PM_{2,5}** liée aux diminutions de consommations en produits pétroliers (transport routier) et bois (résidentiel et agriculture dans une moindre mesure).
- **9 %** : baisse des **COVNM** liée à la diminution de consommations de produits pétroliers (routier) et bois (résidentiel et agriculture).
- **7 %** : baisse modérée des **PM₁₀** liée aux diminutions de consommation en produits pétroliers (transport routier) et bois (résidentiel et agriculture)
- **0,2 %** : peu d'évolution des **NH₃**, car les émissions sont essentiellement non énergétiques (agriculture)

DÉTAIL DU PROGRAMME D' ACTIONS

PCAET de la Communauté de
Communes de Vienne et Gartempe



LES FICHES ACTIONS

Une opérationnalité complète et chiffrée

- Dès le début du travail de mobilisation des acteurs socio-économiques du territoire, il a été souhaité par la CCVG d'apporter le maximum d'opérationnalité aux fiches actions, afin que celle-ci soit de **véritables supports partagés et consolidés**, pour lancer la dynamique des actions détaillées.
- Ainsi, un gros travail d'identification des partenaires potentiels a été réalisé pour n'oublier aucune structure compétente, et un **détail poussé de la déclinaison opérationnelle a été demandé** : calendrier, étapes de planning, estimation des moyens humains (hypothèse), niveau d'ambition chiffré, lien entre fiches action...
- Ce travail a ensuite été **renforcé par le chiffrage de l'impact des actions sur la durée du PCAET**, en terme de réduction des GES émis, des kWh économisés et de ceux produits par les installations EnR. Ce travail très fin a permis de préciser les niveaux d'ambitions et les objectifs à atteindre, pour les adapter aux potentiels du territoire et à ses capacités, tout en s'assurant de lancer une dynamique pérenne pour l'atteinte des obligations réglementaires en 2030 et 2050.

LES FICHES ACTIONS

En résumé par axe stratégique

AXE 1 – VIVRE ET TRAVAILLER DANS DES BÂTIMENTS SAINS ET ÉCONOMES



Le secteur résidentiel est identifié comme le deuxième poste de consommation énergétique du territoire (33%), et la facture énergétique moyenne/an/hab du territoire s'élève à environ 2600 €. Il y a un intérêt à agir pour **lutter contre la précarité énergétique** et redonner des moyens à chaque habitant.

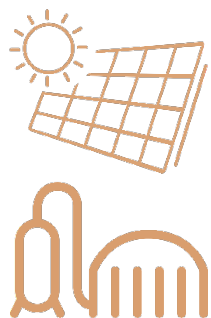
Avec une forte propension au chauffage bois peu performant et relativement émetteur de polluants, les **publics les plus modestes sont vulnérables** et souvent concernés par des logements mal isolés, ce qui aggrave leurs charges énergétiques. A cela s'ajoute la présence de nombreux bâtiments ou logements utilisant encore des énergies chargées en carbone dont les impacts sur la qualité de l'air sont élevés. 56% des logements de la CCVG ont été construits avant 1975.

En s'entourant d'acteurs spécialisés, la Communauté de communes de Vienne et Gartempe entend **renforcer son accompagnement des habitants, mobiliser les professionnels de l'immobilier** et **valoriser l'offre locale du bâtiment** pour répondre à cet objectif.

LES FICHES ACTIONS

En résumé par axe stratégique

AXE 2 – UTILISER NOS RESSOURCES RENOUVELABLES POUR PRODUIRE ET CONSOMMER LOCALEMENT NOTRE ÉNERGIE



Le potentiel ENR est important sur la CCVG, et il doit ainsi permettre d'aller à l'avenir bien au-delà des 400 GWh produit annuellement. Le territoire de Vienne et Gartempe est déjà bien engagé dans le développer des énergies renouvelables électriques et couvre 99% de ses besoins électriques.

Le parc éolien largement développé sur le territoire fera l'objet d'une attention particulière pour en assurer un **développement maîtrisé respectant la qualité paysagère** et approprié par la population.

La volonté sera de tendre à l'autoconsommation pour que la production locale puisse directement bénéficier au territoire.

Les efforts seront davantage tournés vers la **production de chaleur renouvelable** pour couvrir les besoins de chauffage du territoire. De plus, le territoire souhaite s'engager dans le **développement de biocarburants** pour réduire sa dépense aux énergies fossiles.

Cela permettra, d'une part, de **limiter sa dépendance aux ressources extérieures** (et aux coûts financiers et environnementaux qui leurs sont associés) et d'autre part, de créer de nouveaux emplois locaux à forte valeur ajoutée et préservant les ressources naturelles, la santé des habitants, et le cadre de vie.

LES FICHES ACTIONS

En résumé par axe stratégique

AXE 3 – SE DÉPLACER PLUS SOBREMENT SUR NOTRE TERRITOIRE



L'impact du secteur des transports sur la CCVG (plus de 40% des consommations d'énergie et 22% d'émission de GES) est très important, du point de vue de la qualité de l'air et de la santé, mais aussi en terme de la qualité de vie et du recours contraint à la voiture.

Le territoire souhaite ainsi répondre aux attentes fortes des habitants et des salariés en s'engageant pour favoriser une modification des pratiques de déplacement, une mobilité adaptée aux besoins : **aménager le territoire sous le prisme de la proximité et des services à la population** ; et déployer davantage de solutions multimodales et interterritoriales, réalistes et adaptées aux besoins quotidiens des habitants ainsi qu'à leurs activités professionnelles.

L'objectif n'est pas de calquer des actions de mobilité qui fonctionneraient en milieu urbain et qui ne seraient pas pertinentes en milieu rural, mais bien d'imaginer une **nouvelle approche de la mobilité dans les territoires ruraux** pour faciliter avant tout la vie des habitants en proposant d'avoir moins besoin de se déplacer, de se déplacer moins loin, d'optimiser les déplacements, ou **disposer de vraies solutions de proximité**.

LES FICHES ACTIONS

En résumé par axe stratégique

AXE 4 – GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES NATURELLES SUR NOTRE TERRITOIRE



Le territoire de Vienne et Gartempe se caractérise par la prédominance du secteur agricole (élevage caprin et productions céréalières) et dispose d'un fort potentiel touristique (tourisme vert) de par sa **richesse paysagère et patrimoniale** faisant de l'**agriculture un secteur porteur en matière de développement territorial**.

Le territoire souhaite s'engager dans la transition écologique en misant sur la **relocalisation de l'offre alimentaire**, la synergie entre les acteurs économiques et la **préservation de ses espaces naturels**, tout en valorisant les démarches d'**économie circulaire**. Par ailleurs, dans un contexte de changement climatique, l'**adaptation des pratiques agricoles** et la préservation des ressources sont des enjeux majeurs pour le territoire.

Les activités agricoles génèrent, par ailleurs, 63% des émissions globales de gaz à effet de serre (423 ktéq CO₂), tout en contribuant également au stockage de carbone. Ainsi, pour inscrire durablement le territoire au sein d'un objectif « bas carbone », il convient de travailler sur le rôle de la biomasse pour capter le carbone et équilibrer le bilan de la CCVG, grâce à des actions qui concourent à **valoriser et préserver les ressources naturelles**, et à limiter l'artificialisation des sols.

LES FICHES ACTIONS

Les 40 actions par axe stratégique

Axe stratégique	N° Action	Intitulé de l'action
0/ Animation, gouvernance et communication	0.1	Gouvernance, suivi et évaluation du PCAET
	0.2	Assurer la communication et la mobilisation autour de la démarche PCAET
	0.3	Animation des relations et des partenariats avec les acteurs locaux, départementaux et régionaux engagés dans la transition énergétique
1/ Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes	1.1.1	Mettre en place un plan de communication et d'animation de l'Espace Info Energie
	1.1.6	Améliorer les performances et la maîtrise en demande d'énergie des parcs d'éclairage public
	1.2.1	Communiquer sur les leviers d'économies d'énergie auprès des professionnels de l'immobilier
	1.3.1	Valoriser l'intérêt des diagnostics énergétiques et communiquer sur l'offre locale
	1.4.1	Lutter contre la précarité énergétique
	1.5.2	Déployer un programme d'animation/sensibilisation aux économies d'énergie pour les particuliers
	1.5.3	Valoriser le village du Peu et imaginer sa reproductibilité
	1.1.4	Adhérer au CEP pour maîtriser la demande en énergie des collectivités
2/ Utiliser nos ressources pour produire et consommer localement notre énergie	1.1.7	Animer le plan d'action Excellence Environnementale et créer / faire évoluer des programmes subventionnés du Syndicat Énergie Vienne
	2.1.1	Enclencher la mise en place d'une installation de méthanisation en injection
	2.2.2	Appuyer et soutenir les collectivités souhaitant développer des installations d'électricités renouvelables sur leurs territoires
	2.2.4	Favoriser le développement des énergies renouvelables électriques et la maîtrise des consommations sur le territoire
	2.3.1	Produire des énergies renouvelables dans le cadre d'un Plan Paysage et les consommer localement
	2.2.1	Définir le potentiel de développement solaire et géothermique individuel par un cadastre solaire et géothermique
	2.2.3	Inciter à l'installation de panneaux photovoltaïques pour rentabiliser la réfection des toitures amiantées et lors de nouvelles constructions
	2.1.3	Réaliser un réseau de chauffage collectif exemplaire et valoriser le projet

LES FICHES ACTIONS

Les 40 actions par axe stratégique

Axe stratégique	N° Action	Intitulé de l'action
3/ Se déplacer plus sobrement sur notre territoire	3.2.1	Développer des projets d'habitats partagés dans les « dents creuses » des centres-bourgs
	3.3.1	Aménager deux pôles multimodaux autour des gares de Montmorillon et Lussac-les-Châteaux
	3.3.2	Participer au déploiement du schéma directeur pour l'installation de bornes de recharge électriques rapides
	3.5.1	Mettre en place une filière locale BioGNV poids lourds
	3.2.2	Mettre en place une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)
	3.4.1	Mettre en œuvre une offre de covoiturage de proximité
	3.1.1	Etudier les déplacements pendulaires du territoire et proposer des alternatives à la voiture individuelle adaptées aux besoins
4/ Gérer durablement les ressources anturelles sur notre territoire	4.1.1	Améliorer les pratiques agricoles et la diversification des débouchés
	4.1.3	Développer les nouvelles filières de proximité pour de la production d'éco-matériaux (chanvre, miscanthus, etc.)
	4.1.4	Structurer un réseau pour faciliter la transmission et l'installation des agriculteurs et accompagner le changement de pratiques agricoles adaptées au changement climatique
	4.3.1	Mise en coopération des différents systèmes de production agricoles et de gestion de la ressource en eau
	4.3.3	Adapter le territoire aux risques d'inondation
	4.3.4	Restaurer et préserver les zones humides
	4.4.2	Mieux gérer les espèces envahissantes
	4.5.1	Favoriser l'émergence de projets d'Ecologie Industrielle et Territoriale
	4.5.2	Réduire et valoriser les déchets
	4.1.2	Communiquer sur le secteur agricole pour valoriser leur travail et leurs produits
	4.4.1	Renforcer les continuités écologiques de la trame verte
	4.1.5	Promouvoir les circuits courts alimentaires pour la restauration collective
	4.2.1	Améliorer la mobilisation du bois sur le territoire (bois d'œuvre et bois énergie)
	4.2.2	Améliorer les pratiques de gestion forestière pour favoriser la séquestration du carbone

LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

PCAET de la Communauté de
Communes de Vienne et Gartempe



SUIVI & EVALUATION

Le suivi du PCAET

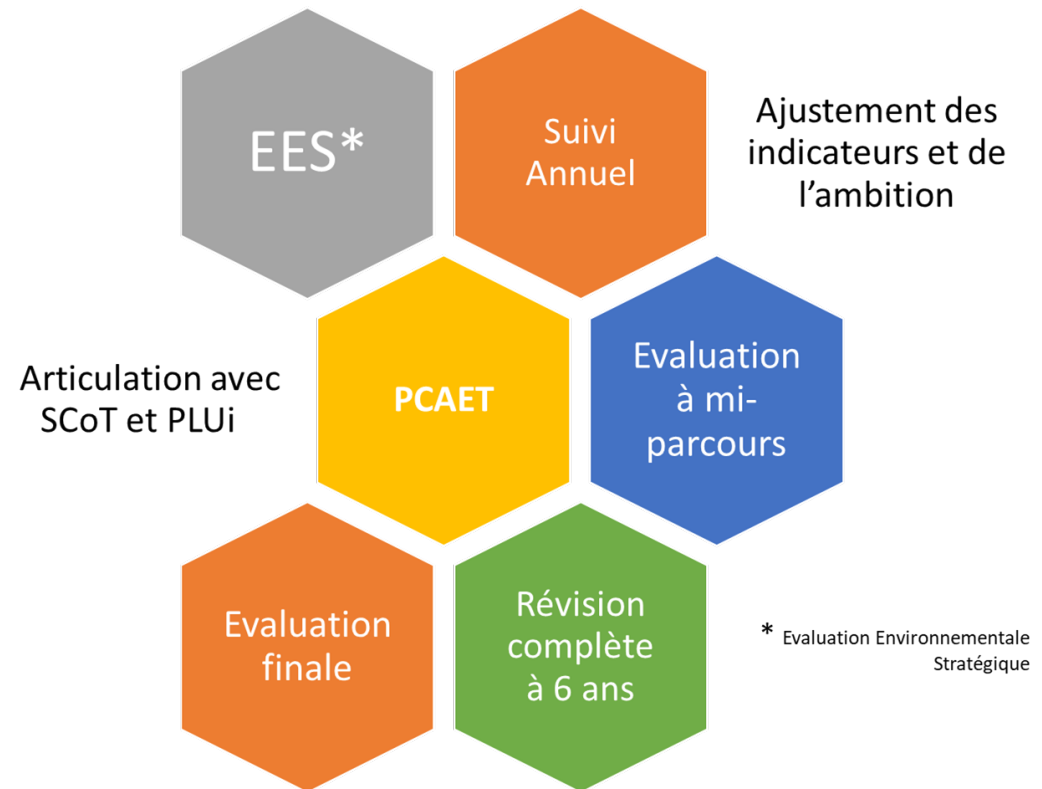
- ❑ Pour les actions développées sur le long terme, les indicateurs enregistrés dans un tableau de bord permettent de suivre progressivement l'atteinte des objectifs fixés.
- ❑ Les indicateurs permettent ainsi de justifier, de façon pratique et visible, des moyens qui ont été attribués à une opération, à des investissements réalisés et plus largement, d'une politique menée. Ils serviront de base au travail d'évaluation.
- ❑ Il sera nécessaire de compléter ce travail par une analyse plus qualitative des effets réels d'une action (enquêtes de satisfaction, taux de passage à l'acte...).

Action(s) réalisées les 15 et 17 Juin 2019				Totaux		113,99	47 333	93,943	6.861EP	7 912 500,00 €			
Structuration du plan d'actions													
Groupe de travail	Axe stratégique	Objectif opérationnel issu de la stratégie	N° Action	Intitulé de l'action	OBLES	Pilote potentiel identité	Partenaires potentiels identifiés	Estimation GES évités sur 6 ans (en kgCO2)	Estimation production EnR sur 6 ans (en GWh)	Moyens humains annuels (en t)	Moyens financiers sur 6 ans du PCAET (hors coût de mise en œuvre)	Délais de réalisation (en années)	Point vigilance EES après COPR du 04/10/2019 18/10/2019
EnR	21 Utiliser nos ressources renouvelables pour produire et consommer localement notre énergie	Développer des projets d'ENR thermiques pour couvrir les besoins de chauffage du territoire	2.1.1	Enclencher la mise en place d'une installation de méthanisation en coproduction avec 2.1.2	Exploitants agricoles	Chambre Agriculture	Vienne AgriMéthi, Collectivité, SER, GRTgaz, GREDYSRD (gestionnaires réseaux), ADMR, Transporteurs	5170	30				Objectifs de réduction des déchets (limiter les quantités collectées, limiter le transport, favoriser le réemploi...), Évaluation du gisement utilisable en méthanisation actuel et futur en limitant les CVE et en intégrant les objectifs de modification des pratiques agricoles. Évolution des pratiques agricoles qui réduisent le potentiel méthanisable. Gestion des odeurs de digestats, et pollution de l'eau (boues), ainsi que le risque de fuites de gaz. Implantation du réseau de chaleur en cohérence avec l'implantation d'un réseau gaz (non concurrentiel) et à articuler avec des actions de remplacement des toitures bois / chaufferies fuel dans ces zones. Préciser la source d'énergie utilisée pour évaluer l'impact et vérifier l'ajustement entre la ressource et le besoin. Développer les ENR en fonction du potentiel de chaque territoire, en assurant un mix énergétique et en associant les ENR sans source de contribution (première qualité de l'air) <=> utiliser le Diagnostic Énergie du PCAET. Selon la source d'énergie, intégrer les vigilances suivantes: Pour la biométhanisation: intégrer le risque d'acidité et limiter la consommation d'espace. Pour les installations solaires en toiture: en priorité sur le bâti existant, pas d'artificialisation des sols, et une attention aux risques liés aux toitures en fibrociment. Pour l'hydroélectricité: intégrer la trame verte et bleue car les ouvrages hydrauliques empiètent les contraintes et prendre en compte la baisse de la ressource en eau avec le changement climatique qui diminue le potentiel hydroélectrique. Pour la méthanisation: intégrer les objectifs de réduction des déchets (limiter les quantités collectées, limiter le transport, favoriser le réemploi...), évaluer le gisement utilisable en méthanisation actuel et futur en limitant les CVE et en intégrant les objectifs de modification des pratiques agricoles, qui réduisent le potentiel méthanisable et intégrer la gestion des odeurs de digestats et la pollution de l'eau (boues), ainsi que le risque fuites de gaz. Pour la biométhanisation: à articuler selon la ressource du territoire: risque de
EnR	21 Utiliser nos ressources renouvelables pour produire et consommer localement notre énergie	Développer des projets d'ENR thermiques pour couvrir les besoins de chauffage du territoire	2.1.3	Réaliser un réseau de chauffage collectif exemplaire et valoriser le projet	Communes	CCVG	CEP, ORER, ADEME, entreprises et interprofession, commune concurrencée, Syndicat Énergie Vienne, Espace Info Énergie	580	2				Vigilance sur les toitures en fibrociment pour des projets PV en toiture. Vigilance sur le développement de PV en toiture: en priorité sur le bâti existant, pas d'artificialisation des sols, pas de toitures agricoles, s'assurer que la construction de nouveaux hangars concurrencent à un bon coût, des dimensions de halls, etc., des toitures.
EnR	21 Utiliser nos ressources renouvelables pour produire et consommer localement notre énergie	Développer les projets d'ENR électriques pour aller au-delà de	2.2.1	Définir le potentiel de développement solaire et géothermique individuel par un cadastre solaire et	Acteurs économiques	CCVG	CPER, SER, Ademe Région, SERGES	140	1,65			1	
	Priorisation	FA	Analyse	Hypothèses									

SUIVI & EVALUATION

Le suivi du PCAET

- L'analyse qualitative vérifiera dans quelle mesure les objectifs du PCAET ont été atteints, et si les moyens mis en œuvre (humains, techniques, financiers, administratifs) étaient suffisants et adaptés pour atteindre les objectifs.
- Cela conduira la CCVG à dégager les clés de réussite (à reproduire), les difficultés (à anticiper ou contourner) et les erreurs (à ne pas reproduire). Surtout, cela permettra de renforcer la connaissance des parties prenantes sur des sujets parfois complexes, d'apprécier la qualité de la concertation, de la mobilisation et de communiquer.



SUIVI & EVALUATION

- L'évaluation proposera des recommandations opérationnelles et une révision éventuelle des priorités et de l'affectation des ressources (confirmant ainsi la stratégie ou, si besoin, la redéfinissant).
- La CCVG aura ainsi une vision globale de la démarche et de son impact, ce qui crédibilisera et légitimera le plan climat.



LES INDICATEURS DE SUIVI

Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 1 (Bâtiment) (1/2)

N° Action	Actions	Résultat(s) attendu(s)	Indicateur de suivi (PCAET)	Indicateurs de suivi (EES)
1.1.1	Mettre en place un plan de communication et d'animation de l'Espace Info Energie		Nombre d'atelier parus	Formation à la qualité de l'air et aux autres enjeux (déchets, ventilation...) [heures de formation/an]
			Nombre de communes mobilisées par le plan de communication	Part des chantiers de rénovation ayant intégrés des matériaux bio sourcés, bio dégradables et locaux [%/an]
			Nombre de particuliers en permanences info énergie	Part des chantiers ayant intégrés la démarche de chantiers à faibles nuisances [%/an]
			Nombre d'animations sur le territoire	
1.1.6	Améliorer les performances et la maîtrise en demande d'énergie des parcs d'éclairage public		Taux de signature à la convention vision +	Évolution des espèces nocturnes dans les zones Natura 2000[nombre/espèce/an]
			Nombre d'interventions réalisées par EPCI et par catégories d'intervention	
			Part des parcs EP en éclairage LEDs	
1.2.1	Communiquer sur les leviers d'économies d'énergie auprès des professionnels de l'immobilier		Diagnostic énergétique après travaux	Formation à la qualité de l'air et aux autres enjeux (déchets, ventilation...) [heures de formation/an]
			Nombre d'événements organisés	Part des chantiers de rénovation ayant intégrés des matériaux bio sourcés, bio dégradables et locaux [%/an]
			Nombre de dossier d'accompagnement ouverts	Part des chantiers ayant intégrés une démarche d'adaptation au changement climatique [%/an]
				Consommation d'eau des bâtiments créés [m3/an/hab]
1.3.1	Valoriser l'intérêt des diagnostics énergétiques et communiquer sur l'offre locale		Suivi de la consommation énergétique des bâtiments (relevés de compteurs)	Formation à la qualité de l'air et aux autres enjeux (déchets, ventilation...) [heures de formation/an]
			Nombre de réalisation effectuées à l'année (surfaces traitées en m2)	Part des chantiers ayant intégrés une démarche d'adaptation au changement climatique [%/an]
1.4.1	Lutter contre la précarité énergétique		Nombre de chantiers réalisés/an	Formation à la qualité de l'air et aux autres enjeux (déchets, ventilation...) [heures de formation/an]
			Nombre de mission d'accompagnement/sensibilisation organisées	Part des chantiers de rénovation ayant intégrés des matériaux bio sourcés, bio dégradables et locaux [%/an]
				Part des chantiers ayant intégrés la démarche de chantiers à faibles nuisances [%/an]
				Nombre de visite de CMEI [nombre / an]
1.5.2	Déployer un programme d'animation/sensibilisation aux économies d'énergie pour les particuliers		Nombre de personnes sensibilisées	Formation à la qualité de l'air et aux autres enjeux (déchets, ventilation...) [heures de formation/an]
			Nombre d'animation proposées	Part des chantiers de rénovation ayant intégrés des matériaux bio sourcés, bio dégradables et locaux [%/an]
			Collecter les données des travaux des entreprises spécialisées	Part des chantiers ayant intégrés une démarche d'adaptation au changement climatique [%/an]

LES INDICATEURS DE SUIVI

Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 1 (Bâtiment) (2/2)

N° Action	Actions	Résultat(s) attendu(s)	Indicateur de suivi (PCAET)	Indicateurs de suivi (EES)
1.5.3	Valoriser le village du Peu et imaginer sa reproductibilité		Nombre d'articles parus	Formation à la qualité de l'air et aux autres enjeux (déchets, ventilation...) [heures de formation/an]
			Nombre de visites organisées	Part des chantiers de rénovation ayant intégrés des matériaux bio sourcés, bio dégradables et locaux [%/an]
1.1.4	Adhérer au CEP pour maîtriser la demande en énergie des collectivités		Economies d'énergie réalisés pour les communes	Formation à la qualité de l'air et aux autres enjeux (déchets, ventilation...) [heures de formation/an]
			Economies d'énergie réalisés à l'échelle du territoire	
1.1.7	Animer le plan d'action Excellence Environnementale et créer / faire évoluer des programmes subventionnés du Syndicat Énergie Vienne		Nombre d'audits et nombre de travaux de rénovation	Gain annuel en émissions atmosphériques en lien avec les modes de chauffage (COVNM, NOx...) [unité de mesure/an]
			Nombre de remplacement de chaudière (focus sur l'élimination des chaudières fioul)	Part des matériaux biosourcés et locaux dans les constructions [%/bâtiment/an ou m3 bois/projet]
			Nombre d'interventions sur le parc EP.	Nombre d'installations de chaleur remplacées par un chauffage EnR sans combustion [nombre/an]
			Nombre de bâtiments BEPOS	Evolution du nombre de point d'éclairage (lampadaires et autres) [nombre / an]
			Surface de panneaux PV installés (m²)	Nombre de chaudières FV7e installées en remplacement de foyers ouverts [nombre/an]
			Nombre de bornes de recharge construites	Nombre de chaudières FV7e installées en remplacement de chaufferies fioul [nombre/an]
				Nombre de chaudières FV7e installées en remplacement d'autres installations [nombre/an]

LES INDICATEURS DE SUIVI

Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 2 (EnR) (1/2)

N° Action	Actions	Résultat(s) attendu(s)	Indicateur de suivi (PCAET)	Indicateurs de suivi (EES)
2.1.1	Enclencher la mise en place d'une installation de méthanisation en injection		Nombre de kWh produits	Quantité de déchets valorisés en méthanisation [t/an]
			Nombre d'autoconsommateurs	Quantité de digestat issu de la méthanisation [t/an]
			Taux d'autoconsommation	Part des déchets verts et déchets agricoles valorisés en méthanisation [%/an]
			Equilibre financier du projet	Surfaces agricoles utilisées (temporairement ou cultures annuelles) pour les cultures énergétiques [ha/an]
			Nombre de personnes ayant modifié ses habitudes de consommation	Part de cultures énergétiques valorisées en méthanisation [%/an]
2.2.2	Appuyer et soutenir les collectivités souhaitant développer des installations d'électricités renouvelables sur leurs territoires		Bilan carbone de l'opération	
			Déploiement du SCADA (système de contrôle et d'acquisition de données) d'ici fin 2021	Surfaces consommées par les projets EnR [ha/an]
			Mise en marche des fonctions avancées d'ici 2022	Suivi des indicateurs spécifiés dans les projets locaux [à définir]
			Déploiement 100% du compteur Linky par SRD d'ici le 31 décembre 2021.	Nombre de mesures E, R et C par projet [nombre/ projet /an]
2.2.4	Favoriser le développement des énergies renouvelables électriques et la maîtrise des consommations sur le territoire		Création du laboratoire commun (LabCom)	
			Déploiement du SCADA (système de contrôle et d'acquisition de données) d'ici fin 2021	Aucun indicateur pertinent avec l'EES
			Mise en marche des fonctions avancées d'ici 2022	
			Déploiement 100% du compteur Linky par SRD d'ici le 31 décembre 2021.	
2.3.1	Produire des énergies renouvelables dans le cadre d'un Plan Paysage et les consommer localement		Création du laboratoire commun (LabCom)	
			Réalisation du document	Intégration des enjeux environnementaux (TVB, site Natura 2000...) [nombre/type]
2.2.1	Définir le potentiel de développement solaire et géothermique individuel par un cadastre solaire et géothermique		Approbation du document	Nombre de mesures E, R et C par projet [nombre/ projet /an]
			Nombre d'études de faisabilité suite à une localisation « favorable » sur le cadastre	Surface de bâtiments agricoles concernés [m2/an]
			Nombre d'installations PV	Surface de bâtiments agricoles créés en lien avec le développement du PV [m2/an]
			Nombre d'installations géothermiques	

LES INDICATEURS DE SUIVI

Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 2 (EnR) (2/2)

N° Action	Actions	Résultat(s) attendu(s)	Indicateur de suivi (PCAET)	Indicateurs de suivi (EES)
2.2.3	Inciter à l'installation de panneaux photovoltaïques pour rentabiliser la réfection des toitures amiantées et lors de nouvelles constructions		Nombre de toitures identifiées	Procédure de formation / vérification des entreprises intervenant pour identifier et gérer les toitures amiantées [oui/non]
			Nombre de projets rentables	
			Nombre de raccordements prévus	Surface de toiture amiantées rénovée par an [m²/an]
			Nombre d'économies générées	
			Nombre de kWh produits	
2.1.3	Réaliser un réseau de chauffage collectif exemplaire et valoriser le projet		Nombre d'actions de sensibilisation engagées	Intégration des enjeux environnementaux (TVB, zones humides...) et des infrastructures du territoire (friches industrielles, anciennes décharges...) [nombre/type]
			Nombre de participants	Intégration de la démarche ERC pour le choix des EnR [oui/non]
			Nb kWh économisés et/ou substitués par des énergies renouvelables	Evolution des émissions de polluants atmosphériques (PCAET et autres et en particulier HAP) [kg/an/installation]
			Emissions de CO2 évitées	

LES INDICATEURS DE SUIVI

Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 3 (Mobilité) (1/2)

N° Action	Actions	Résultat(s) attendu(s)	Indicateurs de suivi (PCAET)	Indicateurs de suivi (EES)
3.2.1	Développer des projets d'habitats partagés dans les « dents creuses » des centres-bourgs		Nombre de sites identifiés	Part des matériaux biosourcés et locaux dans les constructions [%/bâtiment/an ou m3 bois/projet]
			Nombre de collectifs intéressés	
3.3.1	Aménager deux pôles multimodaux autour des gares de Montmorillon et Lussac-les-Châteaux		Nombre de vélos loués	Surface supplémentaire artificialisée pour l'aménagement en aire de covoiturage [m²/an]
			Nombre de personnes utilisant les transports collectifs entre les gares et les sites	Part modale des modes actifs [%/an]
			Fréquentation de la ligne TER Poitiers-Limoges	
3.3.2	Participer au déploiement du schéma directeur pour l'installation de bornes de recharge électriques rapides		Nombre de bornes installées pour l'usage domicile-travail et suivi de l'utilisation (MWh, nombre de véhicules, etc.)	Aucun indicateur pertinent avec l'EES
			Nombre de bornes installées pour l'usage itinérance / professionnelle et suivi de l'utilisation (MWh, nombre de véhicules)	
3.5.1	Mettre en place une filière locale BioGNV poids lourds		Nombre de réunions réalisées avec les porteurs de projet et les partenaires	Quantité de digestat issu de la méthanisation [t/an]
			Mise en service de la station	Quantité de déchets valorisés en méthanisation [t/an]
			Nombre de camions ravitaillés	Part des déchets verts et déchets agricoles valorisés en méthanisation [%/an]
			Production de BioGNV/an	Surfaces agricoles utilisées (temporairement ou cultures annuelles) pour les cultures énergétiques [ha/an]
				Part de cultures énergétiques valorisées en méthanisation [%/an]
3.2.2	Mettre en place une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)		Nombre de logements rénovés	Surface supplémentaire artificialisée dans le cadre du programme [m²/an]
			Nombre de commerces rénovés	

LES INDICATEURS DE SUIVI

Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 3 (Mobilité) (2/2)

N° Action	Actions	Résultat(s) attendu(s)	Indicateurs de suivi (PCAET)	Indicateurs de suivi (EES)
3.4.1	Mettre en œuvre une offre de covoiturage de proximité		Nombre de personnes inscrites	Aucun indicateur pertinent avec l'EES
			Nombre de kilomètres parcourus avec le dispositif	
			Développement du maillage (nombre de bornes de covoiturage)	
3.1.1	Etudier les déplacements pendulaires du territoire et proposer des alternatives à la voiture individuelle adaptées aux besoins		Nombre de PDE crée	Gain annuel de GES et d'émissions à l'atmosphère [unité de mesure/an]
			Quantifier l'utilisation du covoiturage	

LES INDICATEURS DE SUIVI

Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 4 (Agriculture) (1/3)

N° Action	Actions	Résultat(s) attendu(s)	Indicateurs de suivi (PCAET)	Indicateurs de suivi (EES)
4.1.1	Améliorer les pratiques agricoles et la diversification des débouchés		Nombre d'événements organisés	Consommation d'eau du secteur agricole [m3/an]
			Taux de participation (estimation de l'audience)	Émissions de NH3, PM10 et PM2.5 en provenance du secteur agricole [tonnes/an]
			Suivi de la distribution de la valeur ajoutée auprès des différents acteurs-filières (%fournisseurs agricoles ; %agriculture/coopérative ; %agroalimentaire ; %distribution) ; prix de vente consommateur (accessibilité)	Part d'exploitation en agriculture biologique [ha/an et nombre/an]
4.1.3	Développer les nouvelles filières de proximité pour de la production d'éco-matériaux (chanvre, miscanthus, etc.)		Surface couverte de nouvelles cultures	Surface mise en culture [ha/an]
			Nombre de partenariat agriculteurs / restauration collective	Part de culture destinée à la production de matériaux biosourcés [%/an]
				Part de culture destinée à la production d'énergie [%/an]
4.1.4	Structurer un réseau pour faciliter la transmission et l'installation des agriculteurs et accompagner le changement de pratiques agricoles adaptées au changement climatique			Qualité des eaux [unité de mesures]
			Nombre de partenaires	Consommation d'eau du secteur agricole [m3/an]
			Nombre de personnes qui transmettent	Émissions de NH3, PM10 et PM2.5 en provenance du secteur agricole [tonnes/an]
			Nombre de porteur de projet	Part d'exploitation en agriculture biologique [ha/an et nombre/an]
			Création d'une structure	Nombre d'exploitations bénéficiant de MAEC [nombre/an]
4.3.1	Mise en coopération des différents systèmes de production agricoles et de gestion de la ressource en eau		Nombre d'installation réussie	
			Constitution du groupe de développement (0/1)	Consommation d'eau du secteur agricole [m3/an]
			Nombre d'exploitations impliquées dans la démarche	Émissions de NH3, PM10 et PM2.5 en provenance du secteur agricole [tonnes/an]
			Nombre de systèmes de production différents intégrés	Part d'exploitation en agriculture biologique [ha/an et nombre/an]
4.3.3	Adapter le territoire aux risques d'inondation		Taux d'implication des acteurs-filières	
			Surface de ZH et de ZEC restaurées	Surface de zone restaurée pour s'adapter au risque d'inondation [ha/an]
			Nombre d'ouvrage PI	Surface imperméabilisée totale du territoire [ha/an]
			Nombre de PCS et DICRIM sur les 55 communes	

LES INDICATEURS DE SUIVI

Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 4 (Agriculture) (2/3)

N° Action	Actions	Résultat(s) attendu(s)	Indicateurs de suivi (PCAET)	Indicateurs de suivi (EES)
4.3.4	Restaurer et préserver les zones humides		Nombre d'actions de sensibilisation Surface de ZH inventoriées Surface de ZH restaurées Linéaire de cours d'eau restaurés Suivi piézométrique	Surface de zones humides restaurée [ha/an]
4.4.2	Mieux gérer les espèces envahissantes		Tonnage de jussie arraché	Surface identifiée et traitées [ha/an] Nombre d'espèces identifiées [nb/an]
4.5.1	Favoriser l'émergence de projets d'Ecologie Industrielle et Territoriale		Nombre de synergies inter-entreprises créées Tonnage de ressources économisées	Tonnes de déchets évités [tonne/an] Energie mutualisée, économisée ou récupérée [kWh/an] Eau mutualisée, économisée ou récupérée [m3/an] Nombre de plans de déplacement inter-entreprise [nombre d'entreprise impliquées/an]
4.5.2	Réduire et valoriser les déchets		Réduction des déchets enfouis : -50% en 2025//2010 Taux de valorisation des déchets : 65% en 2025	Réduction de la quantité de déchets collectés (OMr, emballages ménagers, biodéchets...) [tonne/an/hab.] Part des déchets valorisé [t/an]
4.1.2	Communiquer sur le secteur agricole pour valoriser leur travail et leurs produits		Nombre d'événements organisés Taux de participation (estimation de l'audience)	Consommation d'eau du secteur agricole [m3/an] Émissions de NH3, PM10 et PM2.5 en provenance du secteur agricole [tonnes/an] Part d'exploitation en agriculture biologique [ha/an et nombre/an] Quantité d'intrants (engrais / pesticides) consommés sur le territoire [kg/an] Taille moyenne des parcelles [ha/an] Nombre d'exploitations bénéficiant de MAEC [nombre/an]
4.4.1	Renforcer les continuités écologiques de la trame verte		Nombre de km acquis	Surface identifiée et inscrite dans les documents d'urbanisme pour être protégée [ha/an] Nombre d'espèces identifiées [nb/an]

LES INDICATEURS DE SUIVI

Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 4 (Agriculture) (3/3)

N° Action	Actions	Résultat(s) attendu(s)	Indicateurs de suivi (PCAET)	Indicateurs de suivi (EES)
4.1.5	Promouvoir les circuits courts alimentaires pour la restauration collective		Nombre de produits locaux de saison et bio approvisionnés Nombre de restauration collective engagée dans la démarche	Aucun indicateur pertinent avec l'EES
4.2.1	Améliorer la mobilisation du bois sur le territoire (bois d'œuvre et bois énergie)		Suivi du volume de bois mobilisé Surfaces de coupes d'amélioration Surface de diagnostic réalisée	Surface plantée [ha/an] Ratio arbres plantés / arbres prélevés [%/an] Surface boisée exploitée pour le bois d'œuvre [ha] Surface boisée exploitée pour le bois énergie [ha] Part du bois prélevé valorisé en bois d'œuvre [m3/an ou t/an] Part du bois prélevé valorisé en bois Energie [m3/an ou t/an]
4.2.2	Améliorer les pratiques de gestion forestière pour favoriser la séquestration du carbone		Suivi de l'évolution des surfaces forestières sous document de gestion durable (DGD) +300 ha/an sous DGD +100 / ha / an de boisement Nombre de projets labellisés bas carbone	Surface plantée [ha/an] Quantité de déchets issus du bois d'œuvre et valorisé en bois énergie [tonnes/an] Surface boisée exploitée uniquement pour le bois Energie [ha]

CONCLUSION

PCAET de la Communauté de
Communes de Vienne et Gartempe



CONCLUSION

Un programme d'actions ambitieux et opérationnel

- A travers ses 40 fiches le programme d'actions **intègre 4 enjeux transversaux prioritaires** : atténuation de l'impact des activités du territoire sur le climat (réduction des émissions GES), adaptation du territoire au changement climatique, amélioration de la qualité de l'air pour la santé, et transition énergétique pour la croissance verte.
- La stratégie Climat la CCVG vise à mettre en œuvre **un scénario local de transition énergétique** prenant en compte l'évolution démographique du territoire et fixe à horizon 2030 des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre/amélioration de la qualité de l'air, de maîtrise de la consommation énergétique, ainsi que la hausse de la part locale des énergies renouvelables.
- Pour atteindre ces objectifs ambitieux, dans un territoire en croissance, la stratégie a été déclinée selon 4 axes comportant **40 fiches actions** et concernant de nombreux sujets : la rénovation énergétique des logements, les projets d'aménagement exemplaires, la préservation des espaces naturels et des ressources, l'éco-mobilité, la production d'énergies renouvelables locales, l'appui aux acteurs économiques pour des projets durables et une agriculture pérenne et de proximité, l'animation de la transition énergétique sur le territoire pour faire agir toutes les catégories d'acteurs et enfin l'exemplarité de la collectivité sur les questions de gestion énergétique des bâtiments et des énergies renouvelables.

CONCLUSION

Un plan de mobilisation... et d'évaluation spécifique

- Les actions de la CCVG ne pourront suffire, à elles seules, à atteindre les objectifs fixés : **la mobilisation des acteurs du territoire est indispensable**, chacun a un rôle à jouer et c'est bien par la multiplication des actions que la transition énergétique pourra s'effectuer.
- Le travail réalisé à travers la concertation et la co-construction des actions révèle une prise de conscience générale de chaque participant. La richesse des propositions et le niveau d'intention pour passer en phase opérationnelle est à souligner, le virage suscité par ce PCAET est réel et sera soutenu par la collectivité en charge de l'animation du PCAET et d'une partie de sa mise en œuvre.
- Ainsi, afin de faire vivre la démarche et le plan, **un processus de suivi et d'évaluation est prévu, de nouvelles actions peuvent être portées** par la CCVG ou d'autres partenaires du territoire. Ce Plan Climat doit-être évolutif, réaliste et adaptable en fonction de nouvelles propositions ou d'évolutions technologiques significatives.



Version Décembre 2019

PCAET de la Communauté de
Communes de Vienne et Gartempe



Ce rapport final a été réalisé grâce à l'accompagnement du groupement mandaté par le SEV sur l'élaboration de 5 PCAET pour les EPCI de la Vienne.

Il s'agit des 3 bureaux d'études suivants:

